

La ville de Chicoutimi progresse

Mgr Larouche, curé de la Cathédrale, donne les statistiques de sa paroisse

Chicoutimi, 26.—Mgr Almas Larouche, au prône, dernièrement, a donné les chiffres montrant le nombre de personnes desservies par la cathédrale de Chicoutimi, paroisse de Saint-François-Xavier. Le curé et les vicaires de cette paroisse ont fini la visite paroissiale, la semaine dernière et ont profité de cette visite pour faire le recensement annuel. Il y a 1,670 familles appartenant à cette église, donnant un total de 9,615 âmes, 7,221 communicants et 2,394 non-communicants.

Un gros feu a ravagé Chicoutimi

Des pertes qui s'élèvent à \$100,000

Chicoutimi, 26.—Un incendie considérable s'est déclaré, hier matin, à la Rivière du Moulin et a détruit de fond en comble le moulin à scie de la Cie Tremblay Limitée, les maisons de MM. Georges Dufour, Georges Viel et une grange appartenant à M. Johnny Bouchard.

On se perd en conjectures sur l'origine du feu, qui fut découvert à cinq heures du matin à la manufacture de portes et châssis de la Cie Tremblay. Les ouvriers avaient terminé leur travail la veille à six heures et plus tard un gardien avait fait le tour des constructions sans rien remarquer d'anormal. Quand le feu fut découvert, la manufacture était déjà une masse fumante.

Les pompiers de la Rivière du Moulin et ceux de Chicoutimi accoururent sur les lieux mais déjà le feu avait pris des proportions considérables et s'était communiqué aux maisons voisines. La manufacture, qui contenait une grande quantité de bois sec et du matériel de toutes sortes pour la préparation des portes et châssis, fut détruite en peu de temps. Malgré le travail ardu des pompiers, les deux maisons voisines furent rasées ainsi que la grange de M. Bouchard. Les propriétaires des deux maisons étaient dans les chantiers à Amos, mais leur ménage qui était dans leur maison, fut une perte totale.

Les dommages causés par le feu se chiffrent dans les \$100,000.

On fête M. le chanoine Grenier

Saint-Germain de Grantham.—Mercredi soir, le 14, les élèves du Pensionnat de cette paroisse offraient leurs vœux à M. le chanoine Edmond Grenier, leur dévoué curé, à l'occasion de sa fête patronale. Le programme de cette séance tout intime a été rendu avec maîtrise et succès.

Le lendemain, les messieurs dont les noms suivent sont venus présenter leurs souhaits de bonne fête à leur doyen dans le diocèse:

MM. les chanoines Philippe Bourassa, St-David; Omer Manseau, St-Cyrille; Georges Melançon, Drummondville; MM. Alfred Manseau, Drummondville; Benjamin Morin, St-Guilhem; Chs. Ed. Provencier, St-Grégoire; Chs. Ed. St-Germain, Ste-Angele; Arthur Leblanc, Ste-Clotilde; Paul Mayrand, Notre-Dame; Nicéphore Lessard, Wickham; Alcide Lefebvre, St-Gerard; Chs. Ed. Baillargeon, Drummondville; Gaston Dubé, Précieux-Sang; Antoine Melançon, St-Majorique; Cyrille Morin, Ste-Jeanne-d'Arc; Philémon Biron, St-Nicéphore; Origène Grenier, St-David; Eugène Demers, Drummondville; Lucien Roberge, St-Cyrille; Edmond Rousseau, Bruno Poirier, Drummondville; Bruno Fréchette, Ste-Angele.

Elu vicaire apostolique de Tabora

Mgr Edouard Michaud est le deuxième évêque canadien-français de l'Afrique.

UN MONTREALAIS

Québec, 26.—Il a été annoncé samedi que le Rév. Père Edouard Michaud, de l'Ordre des Pères Blancs, vient d'être nommé vicaire apostolique du vicariat de Tabora, Afrique Centrale.

C'est le deuxième Evêque canadien-français de l'Afrique Centrale le premier étant feu Sa Grandeur Monseigneur John Forbes.

Monseigneur Michaud est de Montréal, où il a deux sœurs: Mme Paul Normandin et Mlle Gabrielle Michaud, du boulevard St-Joseph. Il est le frère de M. Adolphe Michaud, ingénieur civil à Port-Alfred, et de la Révérende Sœur Claude, des Sœurs de la Providence à Vancouver.

Monseigneur Michaud est entré au postulat des RR. Pères Blancs d'Afrique à Québec, en 1906. Il fut ordonné prêtre à Carthage en 1911. Il a été aumônier militaire de 1914 à 1918. Il est venu se reposer pendant quelques mois, l'année dernière, au Canada.

Les Cercles Catholiques des Cultivateurs

PLUSIEURS CERCLES DE L'UNION CATHOLIQUE DES CULTIVATEURS DE-MANDENT A LA CITE DES TROIS-RIVIERES UN ACCES PLUS FACILE SUR LE MARCHE

Texte d'une résolution du cercle de St-Barnabé

Les cultivateurs de la région des Trois-Rivières et de Nicolet désirent fortement un adoucissement aux règlements de la ville des Trois-Rivières concernant la vente en détail de la viande des animaux abattus sur notre marché.

On allègue que les exigences actuelles, telles qu'amener les animaux vivants à l'abattoir et à l'inspection, surtout en hiver, sont trop onéreuses et nullement nécessaires pour assurer la bonne qualité des viandes mises en vente, et que par conséquent, les cultivateurs sont empêchés à leur détriment de profiter du marché naturel qu'est la ville des Trois-Rivières.

Ils demandent un amendement du dit règlement à l'effet que le contrôle des viandes se fasse comme dans les autres villes du district où les deux groupes intéressés, les producteurs et les consommateurs sont pleinement satisfaits. Plusieurs cercles de L.U.C.C., notamment ceux d'Yamachiche, de St-Sévère et de St-Barnabé, ont adressé des résolutions au Conseil de notre cité à ce sujet pour être soumises à l'étude de nos échevins à la séance du 3 décembre prochain.

Nous publions les résolutions adoptées par le cercle local de L.U.C.C. de l'importante paroisse agricole de St-Barnabé.

Voici ce texte:

A une réunion spéciale tenue à St-Barnabé le 25 novembre par les membres du Cercle local de l'Union Catholique des Cultivateurs du Québec, il a été résolu ce qui suit:

Il est proposé par M. Hermisdas, Garneau, président de la Société d'Agriculture du Comté de St-Maurice, appuyé par Sœur Evariste Lavergne, cultivateur:

Qu'une demande pressante soit faite à M. le Maire et à MM. les échevins de la cité des Trois-Rivières à l'effet suivant:

Que le règlement concernant la vente des animaux abattus soit amendé de façon que les cultivateurs de la région des Trois-Rivières et de Nicolet puissent durant l'hiver 1928-29, vendre les viandes de leurs animaux sur le marché des Trois-Rivières, comme avant l'existence du susdit règlement, sans que les cultivateurs soient forcés d'amener leurs animaux vivants à l'abattoir et à l'inspection, ce qui comporte pour eux des conditions très onéreuses pour ne pas dire impraticables et leur interdit l'accès de leur marché naturel qu'est la ville des Trois-Rivières; qu'il existe d'autres modes moins onéreux et cependant efficaces de contrôler la qualité des viandes mises en vente, comme cela se pratique notamment dans les autres villes de notre district.

Que l'intérêt national réclame la bonne entente et la coopération entre les villes et les campagnes, entre les consommateurs et les producteurs. Que le commerce et l'échange nécessaires entre les deux groupes doivent être favorisés et libérés de toute entrave inutile ou superflue. Que l'objet de la présente demande est raisonnable et légitime et favorisera non-seulement les avantages des cultivateurs mais également ceux de la plus grande partie des contribuables de la ville des Trois-Rivières.

Qu'une copie des présentes soit adressée à notre député fédéral, M. Arthur Bettez, maire des Trois-Rivières.

Adopté à l'unanimité.

(signé) Alexandre-L. Desautels, Président du Cercle de l'Union Catholique des Cultivateurs
(Signé) Raoul Lamy secrétaire

La situation est grave à Sofia

LES PUISSANCES ONT DU INTERVENIR

Sofia, 26.—Des puissances européennes sont intervenues, samedi dernier, dans la situation critique qui règne en Bulgarie à la suite des sanglantes rivalités macédoniennes. La Grande-Bretagne et la France, dit-on, ont demandé conjointement la cessation du conflit qui, d'après elles, menace non seulement la Bulgarie mais aussi la paix des Balkans.

Le ministre des Affaires Etrangères A. Burff, bien que n'essayant pas d'amoindrir la gravité de la situation, a répondu aux gouvernements que les autorités bulgares avaient suffisamment de troupes pour maîtriser Ivan Michaeloff, mais qu'il était fort difficile de le capturer, ainsi que ses milliers de partisans macédoniens bien armés qui, lorsqu'ils se voient en face du danger, fuient dans des retraites inviolables au milieu des montagnes.

Burff prétend que, bien que ses troupes soient rendues à portée de Patratch, le principal retranchement de Michaeloff, le gouvernement bulgare est disposé à donner au révolutionnaire une dernière chance de capituler avant de donner l'ordre de le prendre dans une bataille.

Le Gouvernement a envoyé samedi après-midi, à Michaeloff, une demande péremptoire, lui disant que les conflits sanguinaires devaient cesser, et que sinon lui et ses partisans seraient capturés.

En 1917, une explosion tue 800 personnes à bord du navire de guerre anglais Vanguard.

En 1918, le Cyclops fait naufrage après avoir quitté les Barbades et 283 personnes meurent. La même année, une explosion sur le vaisseau de guerre japonais, le Kawachi tue 500 personnes.

En 1921, le Hong Kong fait naufrage au large de Souateau, Chine et 1000 personnes perdent la vie.

En 1927, le Principessa Mafalda paquebot italien coule au large de la côte brésilienne et 293 passagers périssent.

Les plus grands drames de la mer

Le naufrage du Vestris a remis en lumière des grandes catastrophes maritimes survenues au cours des trente dernières années. Les voici par ordre de dates:

En 1898, la Bourgogne sombre à la suite d'une collision avec le navire anglais, le Cromarthyshire et 560 personnes périssent.

En 1904, le vaisseau d'excursion le Général Slocum, brûle dans la rivière de l'Est et 1,021 personnes périssent. La même année, le Norge fait naufrage au large de l'Ecosse et 646 personnes périssent.

En 1912, le Titanic coule après avoir heurté une banquise et 1,517 passagers périssent. La même année, le navire japonais, le Kicker Maru coule au large de la côte japonaise. On compte 1,000 morts.

En 1914, l'Empress of Ireland est coulé dans le Saint-Laurent et cela cause 1,024 pertes de vie.

En 1915, le Lusitania est coulé par un sous-marin allemand et 1,198 passagers périssent. La même année, l'Eastland, bateau d'excursion, chavire dans la rivière Chicago, et 812 passagers périssent.

En 1916, le navire chinois, le Hsin You coule avec 1,000 passagers et le croiseur auxiliaire français Provence est coulé dans la Méditerranée et 1,258 personnes périssent.

En 1917, une explosion tue 800 personnes à bord du navire de guerre anglais Vanguard.

En 1918, le Cyclops fait naufrage après avoir quitté les Barbades et 283 personnes meurent. La même année, une explosion sur le vaisseau de guerre japonais, le Kawachi tue 500 personnes.

En 1921, le Hong Kong fait naufrage au large de Souateau, Chine et 1000 personnes perdent la vie.

En 1927, le Principessa Mafalda paquebot italien coule au large de la côte brésilienne et 293 passagers périssent.

SAINT-JEAN DES PILES

Le 12 novembre a été béni en l'église de St-Jean-des-Piles, le mariage de Mlle Marie-Jeanne Ricard, avec M. Théophile Ricard, M. Alfred Ricard accompagnait sa fille, et M. Théodore Ricard servait de témoin à son fils.

A cette occasion, l'église avait reçu ses plus beaux ornements de fête. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le curé, le pasteur M. l'abbé J.-A. Tosi-gnan.

Durant la cérémonie, un joli programme musical fut exécuté par le chœur de chant des hommes et des demoiselles de la paroisse d'origine établie par Mlle Joseph Béland, organiste.

Aux nouveaux époux, nos meilleurs vœux de bonheur.

Le travail du dimanche

LE REV. PERE LELIEVRE FLETRIT AVEC UNE PAR-TICULIERE VIGUEUR LE TRAVAIL ILLI-CITE DU DIMANCHE

Dernièrement, un beau millier d'hommes et de jeunes gens étaient rassemblés en l'église de Saint-Joseph pour entendre la parole de Dieu. Ils sont venus écouter avec un intérêt évident et une attention exemplaire un apôtre à la parole enflammée.

En effet, le Rév. Père Lelièvre, O.M.I., Directeur de la Maison des Retraités fermées de Jésus-Ouvrier, a prononcé un sermon sur le Travail du Dimanche, capable de remuer les coeurs les plus endurcis; pendant plus d'une heure, il s'attacha cet auditoire d'ouvriers, visiblement émus par l'éloquence apostolique du missionnaire Oblat de Marie-Immaculée qui expliqua et appliqua l'Evangile de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il vigoureusement flagellé tous ceux qui, à l'heure présente, crucifient de nouveau le Christ-Roi en travaillant et en faisant travailler le dimanche.

"Combien allez-vous me donner, répète le Judas ouvrier d'aujourd'hui qui vend sa conscience et livre son Dieu aux Pharisiens hypocrites des compagnies de Barabbas pour quelques pièces d'argent?"

Car Barabbas a formé des compagnies qui répètent comme le mauvais larron: "Si tu es le Christ, montre-le." Et nos vrais catholiques laisseront-ils les voleurs s'emparer du trésor du peuple canadien: la foi de nos pères, dont le courage héroïque en a fait des héros de la sanctification du dimanche pendant plus de trois siècles?

"Dieu a parlé: 'Soyez-vous de sanctifier le jour du Seigneur.' Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu" a dit le Juge de cet Hérède qui laissa massacrer les innocents.

"C'est l'heure de la puissance des ténèbres. Beaucoup trop de catholiques endormis ont des oreilles et n'entendent pas.

"Tous les Evêques du Canada, avec le Cardinal, ont sonné la cloche d'alarme, en rappelant le passage de l'Evangile: 'La Maison de Dieu n'est pas une caverne de voleurs. Si tu savais en ce jour qui t'est encore donné, ce qui pourrait, apporter la paix! (dans la famille et dans la société) mais ces choses sont cachées à tes yeux. Viendront sur toi des jours où tes ennemis t'environneront de toutes parts et te renverseront parce que tu n'as pas su connaître le temps où Dieu t'a visité."

"Malheur à vous, a dit l'Evangile, si vous abandonnez les points les plus graves de la Loi de Dieu: la foi, la miséricorde et la justice."

"Prenez garde que vos coeurs ne s'apaisent dans les embarras des affaires de cette vie! La mort viendra et le supplice éternel sera le sort des Catholiques qui se moquent du Sauveur et cherchent des faux té-

La maladie du roi s'aggrave

Le Pape envoie ses souhaits pour le rétablissement de l'illustre souverain.

Londres, 26.—Un bulletin publié hier soir, et signé par Sir Stanley Hewett et Lord Dawson, médecins du Roi, a annoncé:

"Le Roi a eu une journée agitée, à cause d'une augmentation de fièvre. Ses forces se maintiennent."

Le Saint-Père Pie XI a exprimé samedi, de fervents souhaits pour le rétablissement de Sa Majesté le Roi Georges V, en recevant M. Henry Getty Chilton, le nouveau représentant de la Grande-Bretagne accrédité auprès du Saint-Siège.

Le nouvel envoyé, qui présenta ses lettres de créance officiellement hier, fut reçu par Mgr Nardone, secrétaire du Département des Cérémonies, et fut ensuite conduit dans la bibliothèque privée du Saint-Père avec qui il eut une longue conversation officieuse.

Sir Stanley et Lord Dawson quittèrent le Palais à huit heures du soir, après une autre visite d'une heure.

moins pour faire condamner l'éternel Vivant. Levez-vous! Al-lons, au plus vite, à la défense du Christ-Roi dont la Croix a été plantée ici par Jacques Cartier. Ne répétons pas, avec les Juifs: 'Nous ne voulons pas qu'il règne sur nous. Et, il régnera malgré ses ennemis. Il s'est débarrassé de Viviani, l'Évêque d'étoile. Il a fait disparaître O'Brien, le persécuteur des Catholiques mexicains.

"Craignons la colère du Tout-Puissant. La société est malade. Que d'âmes courbées et paralysées! Que de coeurs remplis de souillures et d'ossements de morts! Que de catholiques qui vont chez le diable en auto et en taxi! Que de familles où l'on empêche Dieu d'être créateur! Que de mauvais riches, qui n'ont plus le souci de la vertu de justice! Où est votre foi?"

"Rappelons-nous la parole de Louis Veuillot: 'La société mûre pour la corruption est mûre pour la révolution."

"Si nous ne voulons pas être des gardiens de cimetières, demandons au Sacré-Coeur de Jésus, la résurrection et la vie des âmes. Demandons-Lui de ressusciter Lazare à la foi de nos pères; mais, dépeçons-nous d'ôter la pierre du tombeau. ça presse de ne plus travailler le dimanche."

"Cherchez avant tout le règne du Sacré-Coeur de Jésus et sauvez votre âme par l'observance de ce commandement de Dieu: 'Les dimanches tu garderas en servant Dieu dévotement'."

"Que sert à l'homme de gagner l'univers, s'il vient à perdre son âme", dit le saint Evan-gile?"

3e Séance de la série "L'Apostolat Laïque"

organisée par le Cercle Ozanam de l'A. C. J. C.

à l'Hôtel de Ville, dimanche, 2 décembre à 3 hres

L'Apostolat Laïque par la Musique

Programme tout spécial pour commémorer le 25e anniversaire du MOTU PROPRIO sur la musique religieuse.

ENTRÉE GRATUITE

COURRIERS DE NOS CORRESPONDANTS DE LA REGION

ST-SEVERIN-DE-PROULXVILLE

Baptême

Marie-Berthe-Gratia, fille de Hormidas Mongrain et de Marie-Louise Brouillette, Parrain et marraine: M. et Mme David Brouillette, de Garneau. Mme Ernest Langevin, portait l'enfant.

Beille soirée en l'honneur de la Patronne des musiciennes

Jeudi soir, le 22 novembre, à l'occasion de la Sainte-Cécile, il y eut réunion d'un grand nombre de jeunes filles faisant partie du chœur de chant paroissial. Cette petite fête organisée par Mlle Germaine Veillette, organiste, eut lieu en la demeure de ses parents M. et Mme Ernest Veillette. Faisaient partie de la réunion: d'abord les maitres de la maison M. et Mme E. Veillette, Mlle G. Veillette, puis Mmes Clémence Massicotte, Juliette Brouillette, Rachel, Claire, Marthe, Blandine, et Monique Veillette, Cécile et Angèle Hamelin, Madeleine Brouillette, Cécile-Crête, Palmyre Brouillette, Irène Francoeur, Clémence et Yvonne Désy, Y. Jacob, Marie-Jeanne et Yvonne Langevin, Thérèse et Gisèle Rompré.

Il y eut d'abord musique, suivie de parties de cartes, chant et déclamations, puis un délicieux goûter. Inutile de dire que toutes s'amusèrent; l'heure tardive vers laquelle on se sépara le prouve assez. Après un sincère merci aux organisateurs, l'on se dit "bonsoir", emportant avec soi le doux souvenir d'une si joyeuse soirée.

Va et vient

Mlle Rolande Carpentier passait la semaine dernière à Saint-Tite. — Mlle Clémence Massicotte, de St-Tite, est depuis quelques jours, chez M. E. Veillette. — M. et Mme Thérèse Ayotte, de Hérouxville, de passage chez P. Francoeur.

— M. Henri Francoeur, de Roxy, chez M. E. Chevalier ces jours derniers.

— M. Alphonse Boitet, en voyage à Montréal, la semaine dernière.

— M. et Mme Willie Brouillette, des Trois-Rivières, en promenade chez M. Alfred Jacob.

— Mlle Julia Lefebvre, de Shawinigan, il y a quelques jours.

— Aussi à Shawinigan et à St-Boniface, M. A. Riard, et N. Crête, en voyage d'affaires.

— M. Théo, Désy, de St-Tite, de passage en notre paroisse, dimanche dernier.

— M. Lucien Lafrance, chez son père M. Anthime Lafrance.

ST-NARCISSE

Funérailles

La semaine dernière avaient lieu dans notre église paroissiale les funérailles très imposantes de Mlle Jeanne Pronovost, fille de M. Louis Pronovost, décédée à l'âge de 19 ans.

M. l'abbé Léo Paquin, vicaire, chanta le service et la chorale rendit très bien la messe des morts "harmonisée" de M. l'abbé J.-E. Panneton.

La défunte était enfant de Marie et un grand nombre de jeunes de la Congrégation, revêtues de leur voile blanc, se firent un devoir d'assister à ses funérailles afin de rendre un dernier témoignage d'estime à leur compagne.

La bannière des Enfants de Marie était portée par Mlle Marie-Jeanne Pronovost, et Mlle Jeanne et Blanche Boulanger tenaient les rubans.

M. Robert Trépanier portait la croix accompagné de Mlle Dorée Baril et Cécile Nobert.

Les autres porteurs étaient: MM. Clément Jacob, Arcade et Rosaire Pronovost, et Rosaire Brouillette. Les jeunes filles qui accompagnaient les porteurs étaient: Mlle Suzanne Pronovost, Marcelle Gervais, Emérentienne Cyls et Jeanne Veillette.

MM. Robert Trépanier et Clément Jacob accompagnés de Mlle Marie-Jeanne Pronovost et Dorée Baril, firent la quête durant le service.

Parmi la nombreuse assistance, nous avons remarqué outre la famille de la défunte et les Enfants de Marie, Mme Napoléon Lebel et sa jeune fille Marie-Anne, des Trois-Rivières, et un grand nombre de la paroisse.

Bouquets Spirituels

La famille de M. Ferdinand Baril, famille de M. Wilfrid Pronovost, Mme Napoléon Lebel et Mlle Marie-Anne Lebel, des Trois-Rivières, Mlle Albina Brouillette, Adeline St-Arnaud et Marcelle Gervais.

Nos plus sincères condoléances à la famille éprouvée.

Cap-de-la-Madeleine

Va et vient

M. Joseph-Alphonse Carignan travaillant à la Navigation à Ottawa, revint dans sa famille, a rendu visite à sa grand-mère, Mme Valère Thibault.

— Mme Célestin Filion, de Shawinigan, de passage chez son beau-frère M. J.-Arthur Bergeron.

— Mlle Rosa Hamel, de Ste-Eulalie, en visite chez Mme Valère Thibault.

— Mme Valère Thibault, M. Emile et Mlle Germaine Thibault, du Cap-de-la-Madeleine; Rosa Hamel, de Ste-Eulalie; Mlle Antoinette Thibault, et Antoinette Montplaisir, sont allés à la bénédiction des cloches de l'église de Louiseville et ont visité chez M. Téléphore Fréchette, d'Yamachiche.

LE VISAGE DE PAIX

La paix, quand elle est dans une âme, transparaît toujours, écrit M. René Bazin, dans le regard, dans le sourire, ou la voix et les mots.

L'avez-vous souvent rencontré ce visage de paix? Combien de fois, plongeant votre regard dans un autre humain, n'avez-vous pu le que le trouble et l'inquiétude habitaient là? Pourtant c'était l'un des heureux de ce monde que vous approchiez, un homme en pleine possession de son talent, une femme, une mère aimée, une jeune fille choyée. C'était un heureux, une heureuse, mais à son cœur, il manquait la paix.

Pourquoi donc restent-ils si rares, "les yeux, le sourire, la voix et les mots où transparaît la paix"?

Pourquoi? la réponse est bien simple. Nous ne devons point acquiescer la paix, ni la garder. Pour avoir au dedans de soi cette tranquillité, ce calme, cette sérénité qui rayonne, il faut établir l'ordre. L'âme ressemble à une société, elle doit avoir des lois et obéir. Mais nous acceptons si malaisément une règle! Alors le désordre se glisse dans tous les recoins de la machine. L'impressionnabilité, l'empressement, les vains desirs, les préoccupations superflues, la contrainte, les appréhensions, la défiance, la jalousie arrêtent sans cesse le tic-tac doux et régulier du moulin qui devrait inlassablement, paisiblement, moudre la farine. Pauvre moulin! il est dur de faire tourner la meule! Il est dur de faire tourner la meule! Il est dur de faire tourner la meule! Il est dur de faire tourner la meule!

Sans la paix, point de vie heureuse. Sans la paix, point de vie féconde. Et ne croyons pas que les tentations les souffrances, forment des obstacles à la paix. Non pas. Les grains de blé sont durs, mais la meule a la force nécessaire pour les broyer. Malgré les sursauts de la volonté qui se cabre devant l'effort, malgré les accablants de la sensibilité qui frémit devant la douleur, nous pouvons, nous devons demeurer en paix. Ce qui nous use et nous tue, c'est de toujours désirer "autre chose".

S'il est des jours amers, il en est de si doux, chantait André Chénier en prison. Faisons le compte de nos joies, de nos beaux souvenirs, de nos espérances, de nos chères tendresses. A quoi bon envier le festin des autres? Sur notre table, la main divine a préparé des mets savoureux. C'est ce régime-là qu'il nous faut, et non pas le régime du prochain. L'autre chose rêvée, désirée, regrettée, passionnément, voilà le grand ennemi de la paix. Pensant à "l'autre chose", nous nous acquiesçons à regret de la chose qui doit se faire. Notre activité maussade, chagrine, au lieu d'amener un épanouissement de notre âme, la rétrécit, l'use. Vivant au milieu de mille biens délicieux, nous croyons vivre dans une géole, alors qu'il serait si sage et si bon d'aimer ce décor familier!

Paix vivante, paix pleine d'une ombre douce et tiède comme celle d'un jardin en été, c'est grâce à toi que s'accomplissent les grandes choses. Tendrement, silencieusement, tu protèges les pensées hautes qui se fanent vite au grand soleil des passions et tu leur permets de fleurir. Paix, vivante, paix, serais-tu donc la vraie patrie des âmes?

Paix douce et radieuse paix, tu n'es point l'inertie, ni l'indifférence, mais le partage des forts, de ceux qui ont choisi une fois pour toutes la voie haute.

Berthe Bernage

Les Fêtes de l'Université St-Dunstan

Les anciens élèves fêteront, en juin, le 75^e anniversaire de leur Alma Mater

LES NOTABILITES

Charlottetown, I.P.-E., 26.—Les autorités de l'Université de St-Dunstan sont à préparer le programme pour la célébration du 75^e anniversaire de la fondation de St-Dunstan, de Charlottetown, Ile du Prince-Edouard. Ces fêtes auront lieu les 25 et 26 juin 1929 et cette occasion les anciens élèves de St-Dunstan s'y réuniront.

L'Université compte parmi ses anciens élèves des hommes qui aujourd'hui occupent dans l'Eglise et l'Etat des positions importantes au Canada, aux Etats-Unis, à Terre-Neuve et à Cuba.

Des membres distingués du clergé venant de toutes les parties du continent, anciens élèves, sont attendus à cette occasion, entre autres l'Archevêque Sinnott, de Winnipeg, l'Evêque Morrison, d'Antigonish et l'Evêque Kelly, d'Oklahoma.

Un nombre considérable d'anciens élèves du Québec se proposent d'assister en groupe et les bases d'une organisation seront bientôt jetées à Montréal dans le but d'organiser un voyage spécial de tous les anciens du "Old S.D.C.", probablement par bateau avec arrêt à divers endroits sur le fleuve et à un prix spécial.

Début des fêtes

Les fêtes commenceront le 25 juin par une messe pontificale et il y aura au cours de la journée diverses réunions des anciennes classes. Cette première journée finira par un banquet le soir, et le lendemain aura lieu la célébration du 100^e anniversaire de la fondation du diocèse, tout à fait complété, mais il n'y a pas de doute que ces fêtes marqueront une date mémorable dans les annales de l'Ile du Prince-Edouard, si l'on en juge par l'enthousiasme avec lequel les anciens élèves ont déjà répondu à l'invitation.

Depuis sa fondation en 1846 le Collège St-Dunstan a fait d'immenses progrès et a accompli un travail considérable dans l'intérêt de l'éducation. Le Rév. Father Angus, McDonald en fut le premier directeur et lors de l'inscription des élèves pour la première année, il n'y en avait que trois. Aujourd'hui l'Amicale des anciens élèves compte des membres par tout le continent et dans toutes les classes de la société.

Sous le directeur Rév. Father Gregory MacLellan, le Collège a été érigé en Université et c'est aussi en cette même année 1919 que Sir Charles Dalton faisait don d'une splendide et moderne annexe.

Cette Université St-Dunstan est affiliée à l'Université Laval de Québec.

Une nouvelle invention de la fairchild

UN MOTEUR D'AEROPLANE TOUT A FAIT SILENCIEUX

Des développements importants viennent d'être apportés aux moteurs d'avions refroidis par air, a annoncé Sherman-M. Fairchild, président de la Compagnie d'aviation du même nom. "Après des expériences de deux ans, faites en coopération avec la Maxm Silencer Company, nous avons réussi à construire un moteur refroidi par air silencieux."

L'étrouffoir attaché, au nouveau moteur, ressemble fort à la tubulure d'échappement d'un moteur d'aéroplane. Le nouveau dispositif est contenu dans un tuyau ayant six pieds de long et environ quatre pouces de diamètre. Le tuyau renferme une spirale métallique dans laquelle se trouve la nouvelle invention. La résonnance est si diminuée que les vibrations du moteur ne sont plus qu'un léger sifflement.

Harry Ahrens, ingénieur de la Cie Fairchild, de Farmingdale, L.I., a été l'un de ceux qui a le plus contribué à ces développements.

M. Fairchild a déclaré que les ingénieurs étaient à perfectionner un autre dispositif pour rendre silencieux l'hélice et les bruits mécaniques du moteur. Il croit que cela sera accompli d'ici à un an.

LOUISEVILLE

Mercredi, le 21 courant avait lieu dans la salle du marché de Louiseville, une partie d'huites organisée par les Chevaliers de Colomb à laquelle étaient présents: MM. les abbés L. Paquin et A. Beaudry, l'Hon. Sénateur J.-H. Legris, MM. J.-W. Gagnon, M.P., P., C.-E. Martin, maire; J.-A. Coata, N.P., Dr O.-E. Milot, Dr L. Gélinais, Dr Lionel Plante, Dr A. Milot, de Berthier, J.-E. Turgeon, gérant de la Banque à Louiseville; O. Rinfret, W. Pichette, A.-E. Lesage, Art. et D. Lesage, Art. Chevalier, N. Desrosiers, J.-Alex. Savoie, Jos. Trépanier, Art. Giguère, Joseph-G. Giguère, A. Desautels, L. Massé, A. Lemire, E. Charrette, E. Roy, Ed. Hébert, A. Béland, A. Laurent, Th. Paul, J.-H. Langevin, N. Deschênes, W. Laliberté, Eug. Milot, Ph. Gagnon, M. Voisard, E. Morin, Ed. Clément, J.-E. Blais, A. Croiselle, L.-G. Fleury, J.-O. Desjardins, L. St-Louis, Eug. Benoit, Hector Béland, Ed. Picotte, E. Genest, Ph. Boucher, W. Lambert, A. Milot, A. Loranger, D. Ringette, Alb. Caron, A. Bussière, O. Lescaudres, Alex. Béland, R. Tessier, J.-H. Aubé, Léo Béland, E. Dionne, R. Lindsay, C. Asselin, J.-E. Bertrand, L. Laurent, M. Béland, E. Noël.

Durant cette magnifique assemblée des discours furent prononcés par MM. J.-W. Gagnon, M.P., Dr A. Milot, de Berthierville; l'Hon. Sén. Legris, et M. l'abbé L. Paquin. On s'amusa ferme jusqu'à une heure avancée.

Cette belle réunion était sous la présidence de M. J.-W. Gagnon, M.P.

Wilfrid Lambert, Sec. ad hoc.

L'art Culinaire

Pot-au-feu de Légumes

Ce plat est caractéristique du Sud de l'Angleterre. Il exige deux grosses pommes de terre, une grosse carotte, un oignon, un pied de céleri, un peu de beurre, du sel et poivre. Coupez les légumes et mettez-les en rangs dans une casserole profonde, puis un autre rang de pommes de terre sur le dessus.

Couvrez avec une quantité suffisante de bouillon ou d'eau bouillante. Faites cuire dans un four à chaleur modérée environ une heure et demie ou jusqu'à ce que les légumes soient tendres. Parsemez de petits morceaux de beurre qui fondront et pénétreront dans les légumes. Servez très chaud. Si vous le désirez, vous pouvez mettre un rang de viande froide ou de bœuf haché entre les deux rangs de légumes.

Tomates frites

Les tomates assaisonnées de poivre et de sel, frites dans de l'huile chaude de bœuf ou de tonte autre graisse, sont généralement bonnes. Elles peuvent être saupoudrées de farine quand elles ont été bien assaisonnées. Mais elles sont encore meilleures, cependant, lorsque les tomates sont légèrement saupoudrées de paprika, de sel, d'un peu de sucre et une ou deux gouttes de jus d'oignon. On les plongera alors dans un mélange fait de farine, de lait, un œuf, sel et poivre. On les fera frire jusqu'à obtention d'une légère couleur brune dans de la graisse très chaude.

Tomates au Four

Il y a différentes manières d'apprêter les tomates farcies au four qui les rendent très savoureuses et lorsque la viande ou le fromage sont employés ce plat est suffisamment nourrissant pour un lunch ou un souper. Coupez un morceau du dessus de chaque tomate et enlevez une partie de la substance du centre. Assaisonnez les dedans de la tomate, de sel, poivre, et d'une goutte ou deux de jus d'oignon.

La cavité sera remplie avec la substance ôtée de la tomate, hachée inégalement et assaisonnée légèrement avec le sel, poivre, un petit oignon et, si on le désire, avec un peu d'huile de salade. On bien n'importe qu'elle viande de bœuf froid, hachée, ou de la volaille combinée avec des biscuits émiettés et mis en moule avec le jaune d'un œuf battu ou légèrement fondu. Une autre farce qui donnera certainement satisfaction est celle qui est faite de croûtes et de fromage râpé, et humectée d'un œuf battu.

Quand les tomates ont été remplies, remettez-le morceau enlevé, saupoudrez avec du paprika et du sel et laissez cuire dans une casserole couverte environ 20 minutes; ôtez le couvert et laissez cuire de nouveau environ cinq minutes. Servez sur des roties au beurre. On obtiendra une apparence tout à fait charmante en enroulant

autour de chaque tomate, avant la cuisson, une tranche de bacon très gras.

Rôtie de tomate et jambon

Passez à l'eau bouillante puis à l'eau froide les tomates afin d'enlever facilement la peau. Coupez en ronds des tranches de pain et couvrez-les avec du jambon qui aura été coupé préalablement en petits morceaux très minces, humectés avec le jaune d'un œuf bien battu et un peu de crème ou de beurre fondu avec une cuillerée de lait. Etendez ce mélange sur le dessus des ronds de pain et saupoudrez très légèrement de poivre de Cayenne. Placez sur chacun une tranche de tomate et mettez au four dans un plat qui aura été d'abord chauffé et dans lequel la graisse de bacon ou de beurre fondu pour l'arrosage sera chaud. Garnissez chaque rôtie d'une petite branche de persil et servez immédiatement car ce plat demande à être servi très chaud.

Quand on a communié, l'âme se route dans le baume de l'amour, comme l'abeille dans les fleurs. St J.-M. Vianney

AVIS

Je donne avis par les présentes que je ne serai aucunement responsable des dettes contractées en mon nom par ma femme.

Joseph GERMAIN, 178, rue St-Paul, Les Trois-Rivières. 29-4

REMERCIEMENTS

Grand merci au bon Père Frédéric pour guérison de ma fille, obtenue après promesse de publier. Madame A.A.

Asthme et Troubles Urinaires.

M. Carl Prehm, de Jourdan, Tex., écrit: "Il y a plusieurs années je devais souffrir d'asthme et de troubles urinaires, ce qui m'obligeait à me lever deux et trois fois dans la nuit." Grâce au Novoro du Dr Pierre mon sommeil est maintenant paisible et profond et je suis fort et bien portant, bien que j'aie 72 ans." Ce simple et vieux remède végétal produit un effet salutaire sur les organes de digestion et d'élimination ainsi que sur la condition du sang. Les droguistes ne peuvent le fournir car il est vendu directement par le Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill. Livré exempt de douane au Canada.

SANATORIUM DEBLOIS

LES TROIS-RIVIERES, P.Q.

Traitements des maladies nerveuses et chroniques, neurasthénie, rhumatismes, dyspepsie, artério-sclérose, morphinomanie, alcoolisme, etc. Application des dernières méthodes scientifiques y compris: Cure d'eau, électricité, massage, bains de lumière et d'eau minérale, rayons ultra-violet, régimes spéciaux, etc.

Confort moderne, service d'ascenseur, solariums. Prix très modérés; chambre et pension depuis \$14.00 par semaine. Prospectus sur demande.

Placements Intéressants

Brique Frontenac Ltée 6 1/2% 1933 - 43

Cie Electrique Ste-Catherine 6% 1933 - 43

Renseignements additionnels sur demande.

Téléphone ou télégraphiez vos commandes à nos frais

La Corporation de Prêts de Québec

132, rue St-Pierre, QUEBEC Téléphone: 2-8748

Représentant aux Trois-Rivières: L. Létourneau, Tél.: 205

LE BIEN PUBLIC est édité par la Cie Le Bien Public Ltée dont M. l'abbé D. Gélinais est le gérant, et imprimé par l'Imprimerie St-Joseph, au No 3, rue Hart, Les Trois-Rivières

Annonces - Classifiées

35 centins pour 25 mots; 1c. par mot additionnel.

TRANSPORT.—Avez-vous des Valises, Coffres, Meubles ou effets semblables à faire transporter, téléphonez au No 152, Georges Dufréne, Enrg., rue Champflour, en face de la gare, j.n.o.

A VENDRE: Machines pour portes et chassis, planeur et banc de scie ronde, machine de tenons, scie à ruban; mortaiseuse, sableuse box planeur, et un moteur "Westinghouse" de dix forces. Conditions faciles. S'adresser à F.-X. Thérien, 20, rue Notre-Dame, Louiseville. Téléphone: 153w M. et J. j.n.o.

AVIS

Par la présente, je tiens à avertir le public que je ne représente que la Corporation des Prêts de Québec et que je n'ai d'intérêt dans aucune autre maison de finance au Canada.

Auguste Desmarais, Louiseville

PACIFIQUE CANADIEN



"NOUVEL HORAIRE"

Heure Solaire

Départs des Trois-Rivières

Départs pour Montréal:

2.50 a.m., tous les jours
10.15 a.m., jours de semaine
3.35 p.m., tous les jours
4.45 p.m., tous les jours
7.05 p.m., tous les jours

Départs pour Québec:

4.05 a.m., tous les jours
7.15 a.m., jours de semaine
12.00 midi tous les jours
1.05 p.m., jours de semaine
7.00 p.m., dimanche seulement
7.30 p.m., tous les jours

Départs pour Shawinigan et Grand'Mère

6.30 a.m., tous les jours
12.05 p.m., tous les jours
3.45 p.m., tous les jours
7.30 p.m., tous les jours

Départs pour Grandes Piles:

10.20 a.m., jours de semaine
7.00 p.m., jours de semaine

Pour réserves de wagons-salons et wagons-lits, s'adresser au Bureau de la ville, 122, rue Notre-Dame, téléphone 2001 et 2002, ou à la gare.

«La Banque Amie»

Ce que notre

Banque

vous offre

Le service d'un personnel courtois.
Des services techniques complets.
Une collaboration intelligente.
Une garantie de sécurité exceptionnelle.
La même sincère bienvenue, que vos épargnes soient petites ou considérables.

BANQUE PROVINCIALE

DU CANADA

DEUX SUCCURSALES AUX TROIS-RIVIERES

Angle Angle
Notre-Dame et Des Forges Lavolette et St-Maurice
A.-E. Boutin, J.-F. Guillemette,
Gérant. Gérant.



BOIS DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES

La Compagnie HOWE LUMBER COMPANY, Limited, s'est acquis une réputation enviable depuis les cinq dernières années, tant par la main-d'œuvre que par les procédés scientifiques et ses méthodes de classification, c'est pourquoi la plupart des bâtisses des Trois-Rivières sont construites avec notre bois. Nous distribuons les produits BARRETT et la planche TEN-TEST.

CONFIEZ-NOUS VOS COMMANDES

THE HOWE LUMBER COMPANY, LIMITED

253, rue Bellefeuille,

Téléphone 1367

Succursales à Shawinigan Falls.

Le Choix de nos Représentants

Un avocat donnait récemment à Montréal devant un groupe de l'Association St-Jean-Baptiste une conférence sur un sujet qui nous paraît toujours être d'un vif intérêt. Le conférencier traitait du devoir de la société de bien choisir ses hommes publics. De ce choix, en effet, dépend la bonne ou la mauvaise administration d'un pays, d'une province, d'une ville. Il demande donc que le corps électoral apporte un grand soin à élire que les meilleurs de ses concitoyens; les plus probes, car la probité est à la base des qualités requises de l'homme public. Nous convenons que, en effet, sans probité, le candidat qui sollicite la faveur publique manque de l'essentielle qualité pour aspirer à un poste plein de responsabilités.

La chose paraît au conférencier si indiscutable qu'il ne fait que signaler en passant cette primordiale nécessité morale que l'on doit exiger dans l'homme qui sollicite nos suffrages. Mais la moralité n'est pas la seule qualité requise chez l'homme public, et le conférencier ajoute qu'il faut en plus exiger de l'homme qui aspire à diriger les affaires publiques un bon jugement, une compétence éprouvée, et de façon générale, une culture intellectuelle qui commande l'attention.

Après avoir rappelé que la société est un groupe naturel et par fait de plusieurs familles qui, sous la direction de la même autorité, travaillent à acquiescer directement le bien commun et temporel, le conférencier nous dit avec quel soin on doit distinguer entre d'autres le plus apte à constituer cette autorité directrice de la société.

Or il faut, pour le meilleur intérêt de tous, que ce choix tombe sur l'homme le mieux qualifié au point de vue moral et au point de vue intellectuel. « Cet homme, dit le conférencier, que vous avez voulu choisir ou que vous imaginez comme représentant idéal doit être supérieur, etc., sous tous les rapports. Il ne faut pas craindre de placer à la tête de la société un homme instruit. La raison, en est bien simple: c'est que l'instruction procure un développement de l'intelligence, permettant à ceux qui en profitent d'aborder et de résoudre plus facilement les problèmes qu'ils ont à affronter... »

Et le conférencier fait brièvement voir qu'elles ressources offre l'instruction suffisamment complète au représentant public qui veut intelligemment travailler au bien de la société. Dans l'histoire, il puisera les principes qui ont dans les mêmes circonstances, guidés les hommes d'Etat à la solution de tels problèmes; et comme l'histoire est un éternel recommencement, les principes qui ont présidé à la solution de telle difficulté, aideront aujourd'hui nos chefs dans les mêmes circonstances.

Parallèlement, ses connaissances en économie sociale faciliteront au représentant du peuple les moyens de rendre les hommes heureux entre eux; ses connaissances en économie politique, les moyens d'augmenter les richesses du pays qu'il dirige. Le conférencier affirme que le savoir chez le représentant public n'est non seulement une qualité à souhaiter, mais que c'est une nécessité. Le mandataire du peuple doit savoir les besoins de ses administrés et être, par sa compétence, en mesure d'y satisfaire en autant que la chose lui est possible.

Ces considérations sur les qualités à souhaiter chez nos hommes publics sont intéressantes. Cependant nous nous demandons si le peuple qui choisit ses maîtres, se donne bien du mal pour que ce choix soit exempt de tout reproche. Par malheur nos mœurs politiques, notre manière de faire les élections laisse au peuple peu de latitude pour réfléchir comme il conviendrait qu'il le fasse. Plus souvent qu'autrement, nos meilleurs personnalités ne veulent pas entrer en lice, et le secret des urnes électorales ne donne pas toujours la victoire aux plus méritants.

Il n'est pas mal toutefois de rappeler au public ce qu'il devrait faire pour se choisir de bons gouvernants, et les conseils du conférencier sont de ceux qui restent toujours d'actualité.

Joseph Barnard

Se Perfectionner dans son Métier

Notre confrère du « Progrès du Saguenay » invite ses lecteurs à bénéficier des cours du soir dont l'ouverture a lieu actuellement dans toutes nos villes de cette Province. Il trouve que le temps passé à se perfectionner dans l'étude de telle et telle science, ou dans l'exercice de tel et tel métier n'est pas du temps perdu; les heures consacrées aux cours gratuits du soir sont mieux employées que les heures perdues aux amusements futiles qui ne rapportent rien.

Et notre confrère de Chicoutimi est amené à faire les remarques suivantes: « On se plaint qu'il n'y a pas d'ouvrage et que tout est encombré. Cela est vrai. Mais il est également vrai que lorsque l'on veut avoir un homme absolument compétent dans n'importe quel métier ou profession — il faut chercher longtemps. » Le confrère dit que généralement nous ne sommes pas assez fiers de notre ouvrage; que nous nous fions trop à notre adresse naturelle et que nous n'avons pas assez l'ambition d'atteindre à ce qu'on appelle le fini.

Il constate aussi que la disparition de l'apprentissage nous a valu un rabaissement du niveau professionnel au point de vue technique. Il pense que l'enseignement technique aurait dû suppléer à cet apprentissage dont notre jeunesse pressée ne veut plus. Trop souvent la seule préoccupation est de gagner de l'argent, sans se mettre plus en peine de donner un travail qui représente vraiment la valeur de cet argent. Ce qui est à souhaiter est que nous en arrivions à poursuivre un idéal de perfection au moins relative dans les œuvres de nos mains.

L'instruction peut nous faire regagner le terrain perdu, et ceux qui ont quitté l'école trop tôt, ou qui souffrent de s'être soustraits à l'apprentissage trouvent dans les cours du soir le moyen de remédier à ce qui leur manque. Ce moyen est à la portée de tous, et c'est une bonne chose que de savoir en profiter à temps.

Joseph Barnard

La Province avait le droit

L'hon. Juge Philippe Demers a rendu jugement, ce matin, dans la cause des 35 propriétaires et gérants de cinémas qui voulaient empêcher la Cour du Recorder d'entendre les plaintes portées contre eux pour avoir admis, des enfants de moins de seize ans dans leurs établissements.

Le Juge, dans un jugement très élaboré, a discuté les diverses prétentions avancées par les requérants qui soulevaient l'anti-constitutionnalité de la loi en question parce que, disaient-ils, elle empiétait sur le domaine du gouvernement fédéral qui seul a juridiction en matière criminelle.

Après avoir écarté le jugement du Conseil privé dans la cause du professeur général de l'Ontario contre le Hamilton Street Railway, qui disait que le mot loi criminelle devait être interprété dans son sens le plus large, le Juge mentionna celui de la Cour Suprême

dans la cause de Oimet et Bazin. Dans cette cause, le juge-en-chef Sir Charles Fitzpatrick, tout en faisant siennes les paroles des juges du Conseil Privé, s'exprimait d'ajouter que les provinces avaient le droit de faire respecter au moyen d'amendes et d'emprisonnement les lois qu'elles adoptaient.

La loi défendant l'admission des enfants de moins de 16 ans est une loi de simple police et décider que la Législature n'a pas le droit de la passer voudrait autant dire que la section de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord qui leur donna le droit de légiférer en matières locales n'a aucune application.

Les requérants avaient aussi attaqué la loi parce qu'elle légifère sur le commerce, ce qui à leur dire était du ressort exclusif du gouvernement fédéral. Le Juge a rejeté cette prétention.

On a aussi soulevé le point que les provinces n'avaient pas le droit de légiférer sur des questions de morale. Une législature, commente le Juge, qui n'aurait pas le droit de légiférer sur de pareilles questions, ferait aussi bien de démissionner.

... RETAILLES ...

Rubrique ancienne

Que penseront les lecteurs du retour de cette rubrique presque oubliée? Cela importe. Reprendra-t-elle son cours régulier? L'auteur lui-même ne le sait pas.

Comme par le passé ce coin servira surtout à la littérature des autres! Le moyen paraît bon pour attirer l'attention du lecteur trop pressé! Lui tailler les bouchées et lui faire un choix qui réduira au minimum son effort intellectuel de sélection et d'assimilation. C'est la seule raison de ces retailles recueillies un peu partout.

Pour commencer

On ne nous en voudra pas de débiter par des retailles d'intérêt régional. Parmi les commémorations suscitées dans la presse du pays par l'hommage rendu à Nérée Beauchemin, il en est un certain nombre d'une portée générale qui a la valeur d'un enseignement.

Les coupures que nous faisons dans deux articles consacrés à notre poète, par M. Victor Barrette, du Droit, dépassent le simple compliment. Nous les soumettons par tranches substantielles à nos amis.

Culte des petites patries

Je laisse parler M. Victor Barrette:

« Il y a quelque chose de changé chez nous. Les dieux d'hier, dieux de la force et du plaisir, ne sont plus seuls à se disputer nos sympathies. Jamais, il y a vingt-cinq ans, des chefs eussent pu conduire des foules à des fêtes qui prennent aujourd'hui un caractère national. L'amour de la petite patrie était presque inconnu; on l'aimait, de vagues notions, mais sans songer à lui rendre un culte matériel. On savait bien que telle maison, perdue dans un rang, avait salué la naissance de tel des nôtres qui lui fit grand honneur par la suite, mais la s'arrêtait à la pensée: l'émotion ne venait pas encore à l'esprit qu'il y avait, sous ces murs frustes, une âme! »

Où, les plus petites choses de la patrie ont une âme, et tant que des piétés sensibles ne s'élèvent vers ces petites choses, elles demeurent absentes aux yeux du vulgaire. Il a fallu le pèlerinage à la maison des Lajoie, à Yamachiche, voilà quelques mois pour faire comprendre qu'en aimant la maison, on aime ceux qui l'habitent, et qu'en aimant la maison et ceux qui l'habitent on aime et on habite leurs âmes. On apprend à la fois qu'en aimant ces âmes multiples, on apprend à aimer l'âme une de la race. Voilà ce qui rend le culte des petites patries si cher au cœur maternel de la grande patrie... »

Beautés cachées

Notre ami continue:

« Ce fut la chanson ininterrompue de Nérée Beauchemin, poète des beautés simples, des beautés cachées... Cette beauté modeste et enfouie dans la paix parfumée des villages, c'est la vie même de cet homme très humble et très affable, de ce sage qui vient de recevoir des siens un rare et attendrissant hommage d'admiration et de sympathie. La gloire est descendue, enfin, sur cette tête blanche qui ne s'est penchée que devant des berceaux, des fleurs et toutes les œuvres et volontés du Père qui est dans les cieux... »

Nous arrivons trop tard pour dire ce que furent les fêtes de l'apothéose aux Trois-Rivières.

Nous aurions voulu ajouter quelques gerbes aux louanges tissées en l'honneur de Nérée Beauchemin. Le los a été chanté, magnifiquement à grandes envolées d'éloquence et de vers. Il fallait ce concours de beautés pour célébrer la bonté extraordinaire d'une vie consacrée à toutes les beautés d'ici-bas: la passion de la vie simple, le culte de la poésie, l'amour du clavier natal et de la grande famille française. Les champs, l'église, la race, ce furent ses premiers et derniers amours. Splendide trinité essentiellement catholique, harmonieusement confondue dans l'âme d'un poète.

Comme ces oiseaux...

Poursuivant son exaltation du

merite caché, le rédacteur ajoute:

« Seuls de tous ceux qui l'acclamaient au nom de la Patrie canadienne, le docteur Nérée Beauchemin parut surpris de cet hommage. Ces solennités, il n'y avait jamais songé sans une "enfantine terreur". Ainsi, il aura semé les beautés de son âme ardente sur sa patrie intime la petite patrie où les coeurs, grands comme les horizons, sont toujours prêts à aimer ceux qui les enchantent et jamais, même quand, depuis quarante ans, le pays l'appelle son poète, il ne rêvera de ces venues de la Patrie reconnaissante. Il avait voulu passer parmi nous, comme ces oiseaux merveilleux qui ne laissent de leur sillon dans le ciel que le souvenir d'ailes vibrantes et de chansons lumineuses... La réponse fut meilleure: Nérée Beauchemin, par qui les générations à venir recevront nos piétés présentes, aura connu, au soir de sa claire existence, qu'il est bon et sain de faire aimer la glèbe, les creux du chemin, la pensée des anciens, les morts et les enfants nombreux, les amours et les espoirs rustiques, la paix des champs, la douceur de vivre dans l'atmosphère des choses très anciennes, et c'est pour cela qu'il a droit au sourire de l'immortalité qui échoit les humbles... »

Un conseil

Dans un second article, M. Barrette commente l'article de Louis Dantin, sur Patrie Intime, et il donne des conseils salutaires: « Ah! jeunes muses de mon pays, que n'imitiez-vous la sagesse pieuse de Beauchemin. Pour chanter une chanson de rêve et de beauté, a-t-il prié les mers et les cieux étrangers de l'émouvoir de sensations exotiques? Il est demeuré fidèle aux fées invisibles qui soupirent, par les veillées canadiennes, auprès des claires fontaines. Ces voix intimes de la petite patrie, il n'a fait que les adapter à sa lyre d'aujourd'hui, et voilà qu'un soir de sa vie les strophes affectueuses et recueillies tombent comme des neiges d'harmonie. Poètes de seize ans, poètes de vingt ans, comprenez la leçon de votre maître: que tout vive à la canadienne... Si, par des aurores d'Orient doré, vous songez aux vieux pays des anciens, comme Beauchemin au cœur fidèle, offrez des chansons pour la France chérie. Mais, toujours, les petites patries vous diront: Chantez-nous d'abord, avec nos plaines et nos collines, avec nos jardins et nos bosquets, avec le clair de nos eaux et le profond de nos cieux. Nous sommes le poème infini qui ne veut que la sincérité et des hymnes pour enivrer la grande patrie. Et vous hiez, comme le poète, aux sources de l'éternelle jeunesse. Et l'âme de la race bénira votre vieille sse... »

Poète essentiellement canadien, c'est là Beauchemin. C'est pour n'avoir pas voulu connaître d'autres amours que le pays natal que sa chanson conte limpide comme les ruisseaux de son village. D'avoir servi sa poésie à des hamples et à des choses humbles, il a préparé aux siens un banquet enchanteur. Les maisons solitaires, les ruches d'enfants, les nids et les arbres hospitaliers, le travail des rustres et plus encore leurs âmes ardentes et claires, simples et hautes, il a préféré tout cela aux mirages des cités lointaines. Fiers et saintes, ses strophes devaient chanter fièrement, saintement, les plus belles figures de notre histoire...

C'est Dieu qui a semé ces beautés de choses et d'âmes parmi nous, se dit Beauchemin, car, nota justement Louis Dantin, "cette muse étant si canadienne, est par là chrétienne et mystique." Et la même plume, en nous mettant en garde contre les fausses conceptions de la poésie religieuse, va nous montrer ce qu'est la foi chez l'auteur de "Patrie Intime" et en quelle lumineuse croisée des chemins, il se rencontre avec un Paul Claudel ou un Francis Jammes.

Pour finir

M. Barrette termine en splendides ses beaux commentaires et ses sages leçons: « Vous vous réjouirez maintenant des derniers et magnifiques éloges que Louis Dantin décerne au délicieux vieillard harmonieux: "Par la finesse de sa diction, par la grâce de sa touche, autant que par l'envol et la sympathie de son rêve, Nérée Beauchemin demeure au premier rang de nos poètes, et il sera difficile de l'en déloger. On a... le fois raison de l'honorer et de lui faire fête. Il faut le remercier aussi: son œuvre est pour nous un bienfait. Sans lui, sans ses vers imprégnés de toutes les choses que nous aimons, notre richesse mentale serait incomplète, il manquerait un coin à la patrie intime... »

Si, après ce los, vous résistez à la poésie de Beauchemin, quittez les bruits des villes, allez à Yamachiche goûter la pure hospitalité canadienne, laissez-vous enivrer par la danse lointaine des vagues sur le lac Saint-Pierre, entrez dans l'église qui est une demi-basilique, promenez-vous dans la paix des arbres, ou plutôt, arrêtez-vous sur la place publique, frappez à une demeure que le premier enfant vous montrera avec fierté, et demandez à voir et à entendre le plus aimable et le plus humble des hommes, et vous découvrirez bientôt dans une vénérable demeure ombrée l'image charmante de la poésie sous les traits d'une vieillesse radieuse... »

La crise du papier et les prix

M. A.-R. Graustein, président de la Canadian International Paper Co., arrivé à Montréal, samedi, approuve l'entente des fabricants de ne réduire la fabrication que de 20 pour cent.

Montréal, 26. — La production sur une base de 80 pour cent de capacité est la décision qui a été prise par les manufacturiers de papier à journal de l'Ontario et de Québec, au cours de la conférence officielle tenue ici la semaine dernière, annonce ce matin La Gazette, de Montréal, dans ses nouvelles.

"Cette décision," poursuit le Journal, "et l'acquiescement de M. A.-R. Graustein, président de la Canadian International Paper Co., à l'accord général présenté vendredi, alors que M. Graustein n'était pas présent et que sa compagnie n'était pas représentée, ont constitué les principaux résultats de la séance de samedi. Les magnats du papier à journal ont siégé à trois reprises, dans l'avant-midi, l'après-midi et la soirée, et ils doivent se réunir encore aujourd'hui.

"Le problème des prix va maintenant occuper leur attention. Le sentiment de la conférence est qu'un prix de \$50 la tonne n'est pas suffisant, principalement dans le cas de certains moullins qui devront sacrifier des clients pour assurer une distribution équitable des affaires. D'un autre côté, la Canadian International Paper Co., a un contrat que l'on dit conclure trois années, avec les intérêts Hearst, à un prix de \$50 la tonne, et c'est autour de ce contrat des conséquences susceptibles d'en découler, que la discussion a tourné samedi dernier. L'opinion de la conférence en général est que le papier à journal devrait être fixé à un prix de pas moins de \$55 la tonne, et il a même été question de \$57 la tonne, mais il est difficile de savoir lequel des deux prix est le plus favorisé.

Laisse-là, le miroir

Maintenant, ça y est! laisse-là le miroir. Belle et élégante comme tu es, tu peux désormais aller au théâtre, en soirée, au dîner, au bal.

Tu captiveras tous les regards. On sera dans l'admiration et tu séduiras bien des coeurs. Tu éveilleras l'envie, la jalousie, et d'autres passions mauvaises. Peut-être même, pour beaucoup de monde, toi, si "innocente", seras-tu cause de péchés.

Que tu es bien ainsi, pour faire le mal, pour le porter tort à toi-même, pour perdre beaucoup d'âmes, pour faire beaucoup de ruines, et affliger le Cœur de Jésus!

Demain, c'est le premier vendredi; sans doute, tu iras à confesse; tu diras par le menu toutes les fautes; tu as menti légèrement; tu as eu des distractions dans les prières; tu as été quelque peu coquette et vaniteuse. Peu de chose...

Laisse-là le miroir. Regarde ton âme. Orne-la bien. Peut-être arrivera bientôt le "dernier vendredi".

poètes, et il sera difficile de l'en déloger. On a... le fois raison de l'honorer et de lui faire fête. Il faut le remercier aussi: son œuvre est pour nous un bienfait. Sans lui, sans ses vers imprégnés de toutes les choses que nous aimons, notre richesse mentale serait incomplète, il manquerait un coin à la patrie intime...

Si, après ce los, vous résistez à la poésie de Beauchemin, quittez les bruits des villes, allez à Yamachiche goûter la pure hospitalité canadienne, laissez-vous enivrer par la danse lointaine des vagues sur le lac Saint-Pierre, entrez dans l'église qui est une demi-basilique, promenez-vous dans la paix des arbres, ou plutôt, arrêtez-vous sur la place publique, frappez à une demeure que le premier enfant vous montrera avec fierté, et demandez à voir et à entendre le plus aimable et le plus humble des hommes, et vous découvrirez bientôt dans une vénérable demeure ombrée l'image charmante de la poésie sous les traits d'une vieillesse radieuse...

Le tisserand

NOTES OUTAOUAISES

Un Coin du Brésil

L'avis du dîner-causerie portait qu'un ancien député au Parlement, M. Thompson, porterait la parole au Château-Laurier sous les auspices du Canadian Club, et qui parlerait du Brésil. Je me suis dit: "Va pour le Brésil!" et j'ai amené un ami, nouvel Outaouais, qui ne connaissait pas encore cette institution. Il s'en est trouvé fort satisfait et se propose bien de devenir membre à son tour.

Je commence à me sentir comme "un des vieux de la place" à chacune de ces réunions culinaires et oratoires, car il y a plus de dix ans que j'y assiste. J'ai souvenir d'orateurs de tous pays, pendant la guerre et après: un Italien, un Slovaque, un Japonais, un Chinois, le colonel Requin, Français dont le nom sonnait du mal au président du Club, et puis un jour le futur lord Birkenhead qui n'était alors que l'avocat F.-E. Smith, et puis Newton D. Baker, Secrétaire américain de la Marine, d'autres encore y compris lord Allenby, de la Palestine, qui ne se souvenait jamais de la date des guerres dont il parlait, et se penchait sur lord Byng, qui lui fournissait gravement. Oui, je suis un peu propriétaire des archives du Canadian Club d'ici; on devrait m'y octroyer des parts de fondateur. En les attendant, j'ai toujours pris là, encore aujourd'hui une bonne tasse de café en grosse compagnie, et entendu un discours fort attrayant.

Je dis "en grosse compagnie" parce qu'à table où nous nous sommes posés, mon ami et moi, non sans inquiétude de n'en pas trouver car la foule était grande, sont venus nous rejoindre deux non moins personnes qu'un juge (anglais) de la Cour Suprême du Canada, et au juge de la Saskatchewan, très affable et distingué, et qui n'est autre que le fils du Sénateur O. Turgeon, ancien député représentant les Acadies du Nouveau-Brunswick. M. le juge Turgeon, mon voisin, fut assez longtemps ministre à Regina, et je lui rappelle que nous nous sommes rencontrés à Edmonton. Puis il me semble qu'il a prononcé une conférence à Paris, il y a quelques mois à peine.

En effet, répond M. le juge c'était dans la Maison des étudiants dont je conserve le meilleur souvenir.

Voilà, me dis-je un incident bien canadien: parler en public à Paris, en un français châtié, et revenir au Canada rendre la justice en anglais avec la même élégance.

Et je me demande, étant un peu pessimiste ces jours-ci l'endroit de l'avenir de notre langue, si l'honorable juge, n'est pas un symbole du type général Canadien qui connaît, disons, le siècle prochain: un Anglais cultivé connaissant le français. Puis un autre siècle plus tard... mais revenons à Sao Paulo.

Nous étions, en effet, venus pour entendre parler du Brésil. Deux cents auditeurs environ, et un orateur de 50 ans environ, avocat et financier, portant barbe soignée, s'exprimant avec aisance et agrément. Confiné à une demi-heure de récit, il devra se contenter d'effleurer le sujet, mais à aucun moment il n'osera banal ni ennuyeux.

D'un séjour d'un mois environ au Brésil, il a rapporté les impressions les plus favorables. Tout d'abord, c'est un fort grand pays, géographiquement. Presque exactement aussi étendu que les Etats-Unis, ou que le Canada en comptant les déserts glacés de l'extrême-nord. Mais au Brésil, climat plus avantageux qu'il fait qu'un lien de six mois pour l'agriculture, on en doit compter douze tout ronds, et qu'on y fait par exemple six récoltes d'alcalfa.

Trente-sept millions de population, soit quatre fois comme la nôtre, et un surplus de naissances qui fait prévoir cent millions dans un nombre d'années relativement bref. Pas la moindre émigration, tout ce monde content d'y être et pouvant se délester sans être gêné par le manque d'espace. Et prospère déjà assez pour nous faire envie: il y a deux ans, disons, lorsque notre récolte de blé nous rapporta 250 millions de dollars, le Brésil en encaissa tranquillement 360 avec sa seule récolte de café, sans compter les autres

produits, qui sont considérables aussi. Ses forêts sont illimitées et pour peu que la science trouve la formule pour les convertir en bonne pâte à papier, ce qu'elle n'a pas encore tout à fait trouvé, ce pays nous fera une rude concurrence. De même pour l'énergie hydroélectrique. Le fond du Brésil est constitué par un immense plateau boisé et arrosé de pluies abondantes, et ce plateau vient se jeter abruptement dans la vallée du littoral Atlantique, où se trouvent les villes et campagnes habitées. Il s'y jette à une hauteur de 2500 pieds environ, ce qui donne des têtes d'eau magnifiques et puissantes.

L'agriculture et l'industrie étant ainsi favorisées, on peut se demander si les moyens de transport ne font pas défaut. M. Thompson répond à cela en trois points: il n'y a pas encore beaucoup d'automobiles, et les routes sont en général peu modernes; mais il y a 2500 milles de chemin de fer, et remarquons bien, 40,000 de navigation intérieure, sans parler, je crois, de la côte Atlantique. C'est-à-dire qu'il n'y a pas beaucoup de chemins de fer, parce qu'on n'en a pas besoin, les rivières suffisent largement au transport humain et industriel. Plus tard, lorsque la population débordera vers l'intérieur, il n'y aura qu'à y continuer les voies ferrées qui s'y dirigent déjà sans être encore obligées d'y pénétrer tout à fait. N'oublions pas que l'automobile est en progression, et que le Président lui pousse activement la construction de routes appropriées dont l'une de 200 milles qui rejoint, si je ne me trompe, Rio de Janeiro.

La population est paisible et satisfaite, et la main-d'œuvre très économique, ce qui aide au développement de l'industrie. Les races sont assez mêlées, mais reposent sur une prépondérance décisive de l'élément portugais, dont la langue prédomine aussi dans le pays. Il y a cinquante mille Italiens dans la capitale, laborieux, disciplinés, prospères. De même pour les colonies allemandes, espagnoles, japonaises, et des quelques innombrables milliers d'Anglais et d'Américains, qui détiennent les plus hautes situations, comme dans le reste de l'univers. Ce n'est cependant pas M. Thompson qui dit cela tout à fait, mais un voyageur français relatant ses voyages et dont j'ai lu le livre dernièrement. Je serais tenté de philosopher là-dessus, mais contentons-nous de rappeler que la finance n'est que de la puissance concentrée, et qu'elle a tendance naturelle à se cristalliser en influence, et par conséquent en richesse. Les Français dont je parle à l'acte de dire qu'il en est ainsi dans le monde entier: des colonies fourmillantes de toutes les races surmontées par le "cottage" de l'Anglo-Saxon sur le coteau voisin, parce qu'il a le sens de l'ordre, l'usage aristocratique, le bon goût, et qu'il est de donner ce qui lui convient à la fois sa morgue héréditaire, et ses universités formées aux classes populaires.

"Les derniers aristocrates", servis par leur sens politique remarquable, bien qu'un peu court au regard de la psychologie plus pénétrante, plus affinée du Français. En d'autres termes, l'Anglais voit toujours le moyen immédiat de sortir d'un embarras, mais il aura toujours besoin du Français, du moins en politique mondiale, pour lui faire voir plus loin que l'obstacle immédiat. Deux compagnons qui auront éternellement besoin l'un de l'autre pour garder la tête de la procession humaine. Quant au Canadien-type, produit et résumé des deux précédents, disons modestement qu'il sert de guide sûr et alerte à dix pas en avant de la procession...

Voilà qui nous a un peu éloignés des noix et du café brésiliens. Mais on pense toujours à tant de choses, tout en écoutant quelqu'un penser tout haut devant nous! En voilà du reste assez pour un samedi, et peut-être aurons-nous l'occasion de crayonner ainsi, de temps en temps, quelques-uns des reflets changeants de la vie canadienne, même lorsqu'elle prend la forme de comparaisons diverses avec celle de nos frères étrangers, dont nous séparons des distances qui diminuent un peu à chaque jour que Dieu amène en cet âge étonnant.

E. B.

Ottawa, 21 novembre 1928

RESTEZ,
RESTEZ SUR
VOS TERRES

LA PAGE AGRICOLE

Vos Ancêtres,
vos Enfants
seront heureux

LA FORCE DE LA RHUBARBE

(Notes des fermes expérimentales)
C'est une chose très facile et très simple que de forcer la rhubarbe en cave pendant l'hiver. Les racines fortes et saines, provenant de semis effectués au moins deux ans auparavant, on les vieux collectés, donnent des résultats très satisfaisants. On les arrache vers la fin de l'automne ou juste avant que la terre gèle en hiver. On conserve autant que possible la terre qui adhère aux racines; on laisse ces racines sur la surface du sol jusqu'à ce qu'elles soient bien gelées avec la terre qui les recouvre. Cette gelée est essentielle, car on a constaté par expérience que les racines qui ne sont pas bien gelées avant d'être mises en cave ne réussissent pas aussi bien que celles qui sont gelées.

Une cave sombre, où l'on peut maintenir une température de 550 à 650 F., est très satisfaisante. On rentre les racines gelées avec la terre adhérente et on les dépose sur le sol de la cave, près de la fournaise. On empile du sable, de la terre ou des escarbilles autour des racines pour maintenir une provision égale d'humidité. Il peut être nécessaire d'appliquer de l'eau à cette couverture de terre à intervalles de huit à six jours. Il est inutile d'employer des engrais, car les rhizomes charnus, contiennent suffisamment de nourriture pour produire au moins quatre bonnes récoltes.

Dans les conditions ordinaires, les premières cueillettes, se font quatre semaines après que les racines ont été mises en cave. Pour maintenir un approvisionnement pendant tout l'hiver, on rentre un deuxième lot de racines lorsque la première cueillette a été faite sur les racines précédentes. Cinq racines bien traitées devraient produire environ soixante livres de rhubarbe marchande.

Lorsque la quatrième cueillette a été faite, on fera bien de remettre les racines dehors, pour les laisser geler. On les replantera dehors au printemps dans un bon sol pour qu'elles se remettent et reprennent leurs forces.

G.-F. Ritchie,
Fermes expérimentales centrales, Ottawa, Ont.

GRAINS ET MOULEES DANS LA RATION DES VACHES LAITIÈRES

(Notes des fermes expérimentales)
L'importance de la ration des vaches est l'un des points importants à considérer lorsque l'on donne des grains et des produits de menagerie aux vaches laitières. C'est faire un placement hasardeux que de donner des aliments coûteux à une productrice médiocre; il y a, par contre, certaines vaches du troupeau, souvent ignorées de leur propriétaire, qui feraient un emploi fort avantageux d'une portion quotidienne de grain, surtout de ces grains que l'on peut récolter principalement sur la ferme. On ne peut pas obtenir beaucoup de lait sans donner beaucoup de grain, mais ce grain ne laisse pas toujours un bénéfice, et c'est une erreur de croire que les fortes productions rapportent toujours en dollars et en centimes.

On voit dans le rapport de la station expérimentale de Ste-Anne-de-la-Pocatière, pour l'année 1927 que les vaches fortes laitières ont coûté plus cher en frais d'entretien que les autres, mais elles ont cependant laissé plus de bénéfices. Nous extrayons de ce rapport le tableau suivant pour l'avantage du lecteur:

Production moyenne, revenu, coût de la nourriture et bénéfice par vache.

Groupe: 1—Nombre de vaches: 7—Production moyenne de lait: 12,542 livres—Revenu par vache: \$221.83—Coût de la nourriture par vache: \$109.27—Bénéfice par vache: \$112.56

Groupe: 2—6 vaches—moyenne de lait: 8,754 livres—revenu par vache: 147.72—Coût de la nourriture par vache: 89.70—Bénéfice par vache: 58.02

Groupe: 3—6 vaches—moyenne de lait: 8,754 livres—revenu par vache: 115.05—Coût de la nourriture par vache: 89.75—Bénéfice par vache: 25.30

L'item "Coût de la nourriture par vache" représente la valeur de la nourriture employée. Le beurre a été évalué à 30 cts la livre et le lait à 20 cts les cent livres. La valeur du veau n'est pas comprise dans le revenu. Il suffit de jeter un coup d'œil sur le tableau qui précède pour voir que le bénéfice sur le coût de la nourriture du premier groupe est au moins deux fois plus élevé que sur le dernier; en d'autres termes, il est plus avantageux de nourrir une bonne vache que d'en nourrir deux de qualité moyenne, et la distribution de grain à une bonne vache rapporte plus qu'à une vache moyenne. L'item du "Coût de la nourriture par vache" fait voir que ce coût augmente avec la production. Il n'y a rien d'étonnant à cela, car on ne peut pas compter, en effet, qu'une vache fasse du lait avec rien. Pen importez après tout ce que coûte la nourriture si le bénéfice est plus élevé.

Quoi qu'il en soit, les 49 vaches dont la production moyenne est donnée ici ont été nourries suivant leur capacité individuelle, et chacune d'elles a rapporté un bénéfice. On peut facilement comprendre que si l'on avait nourri le deuxième groupe comme le premier et vice versa, il en serait résulté un déficit au lieu d'un bénéfice. Le moyen de nourrir des vaches intelligemment est donc de consulter tout d'abord leur capacité.

J.-R. Proulx,
Fermes expérimentales fédérales,
Ste-Anne-de-la-Pocatière.

Ultimatum aux Compagnies de Papier

Toronto, 28 Nov. (M. G.)—Howard Ferguson, Premier-Ministre de la Province d'Ontario, a fait savoir aux autorités de quinze compagnies de pâte et papier que le Gouvernement provincial prendrait une décision radicale à moins qu'elles ne modifient leur ligne de conduite actuelle. M. Ferguson a donné cette déclaration en expliquant la teneur d'une lettre adressée aux compagnies pour attirer leur attention sur la condition malheureuse de l'industrie et pour intimider que le gouvernement n'a pas l'intention de demeurer les bras croisés pendant que les colons et les salariés souffrent de cet état de choses et que les petits épargnants de toute la Province voient leurs épargnes menacées, quand les chefs de l'industrie se dépensent en vains efforts pour conquérir la plus grande partie des débouchés pour leurs machines respectives sans se préoccuper du reste de l'industrie ou de l'intérêt public.

La lettre ajoute que le Gouvernement a trouvé nécessaire de rappeler aux compagnies qu'elles sont liées par contrat avec la Province, que les contrats contiennent plusieurs conditions importantes et que plusieurs compagnies sont en défaut en ce qui concerne un certain nombre de ces conditions. Une dépression de la 2e plus grande industrie du Canada, dit M. Ferguson, peut amener un état de chose critique dans le commerce et la finance.

LES POIS DE SENTEUR

POUR
LA REGION DE QUEBEC
CENTRE

(Notes des fermes expérimentales)

La gesse odorante, mieux connue sous le nom de pois de senteur, chez nos cultivateurs, est sans aucun doute la reine du genre nombreux de fleurs auquel elle appartient, et très peu de fleurs, parmi les fleurs annuelles, sont plus appréciées qu'elle. La gesse odorante vient généralement bien à peu près partout dans le Québec Centre, à condition qu'elle soit semée assez tôt et sur un sol qui n'est pas trop riche, sans quoi il y aurait un développement exagéré de la tige et trop peu de fleurs.

En dehors des espèces naines, qui portent des fleurs de grosseur régulière sur de fortes tiges, il y a deux types généraux, le type à grandes fleurs et le type Spencer; c'est ce dernier que l'on préfère généralement. On n'a jamais beaucoup aimé les pois de senteur doubles, la forme simple est la préférée. Quant aux couleurs, c'est une question de demande locale.

En ces 17 dernières années, nous avons mis à l'essai quelque 225 variétés et espèces, dont les meilleures viennent de l'Angleterre, des Etats-Unis et du Canada. Voici une douzaine de bonnes espèces:

King White, blanche; Matchless, crème; Daisybud, rose pâle; Chevalier, rose; Céleste, bleu pâle; Sapphire, bleu; Royal Scot, cerise; Fordhook, orange; Orange; Charité, rouge; Commander Godsell, bleu foncé; Baccus, maron; Elegance, rougeâtre. Les pois de senteur n'obtiennent pas un prix assez élevé dans la ville de Québec pour que la culture de cette fleur puisse être d'un bon rapport. Le producteur qui peut trouver un bon débouché fera bien de cultiver les espèces à couleurs plus pâles, comme les couleurs blanche, bleu, crème, rose, mauve, car les espèces foncées sont moins recherchées.

Gus. Langelier,
Station expérimentale fédérale,
Cap Rouge, P.Q.

QUELQUES OBSERVATIONS SUR LES RESULTATS DES CONCOURS DE PONTE DE 1927-28

(Notes des fermes expérimentales)
L'année de concours qui vient de se terminer n'a pas été, sous bien des rapports, aussi satisfaisante que l'on espérait, le manque de soleil et l'abondance de pluie paraissent avoir retardé la production au printemps et au commencement de l'été. En général, cependant, la production a été semblable à celle de l'année précédente et la grosseur des œufs paraît s'être légèrement améliorée. Dans sept concours sur les treize, la ponte a augmenté et dans huit concours, la grosseur moyenne des œufs pondus s'est améliorée.

Au concours Canadien à Ottawa, la ponte moyenne a été de six œufs par tête inférieure au chiffre de l'année précédente et le poids des œufs a souffert à peu près dans la même proportion. Il y a eu une diminution également dans la ponte moyenne de concours de la Nouvelle-Ecosse. Quant aux concours de l'Île du Prince-Edouard, du Sud de la Nouvelle-Ecosse du Nouveau-Brunswick, de l'Est de Québec, de l'Ontario, et de la Saskatchewan, tous accusant une augmentation dans la ponte par comparaison à l'année précédente et dans certains cas, cette augmentation était très sensible. Par contre, les concours du Manitoba, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et de l'Île de Vancouver accusaient tous une production moyenne plus faible par oiseau que l'année précédente. Cependant en ce qui concerne les concours de l'Île de Vancouver, la justice nous oblige à dire que si la ponte moyenne est inférieure à celle de l'année précédente, le poids des œufs s'est amélioré.

Une légende de choses importante qui se dégage de l'année qui vient de se terminer est celle qui concerne les chiffres relatifs à la corrélation qui existe entre le poids du corps, la production des œufs et la grosseur des œufs par les oiseaux qui avaient pris part aux concours des années précédentes. Ces chiffres accusent une corrélation très marquée dans

tous ces trois caractères en faveur des gros oiseaux, et l'on peut dire que, toutes autres choses égales, l'oiseau qui pèse le poids type pond des œufs plus gros et en plus grande quantité que ceux dont la taille laisse à désirer. Ce renseignement a été publié au milieu de l'été et l'examen général des oiseaux du concours Canadien qui viennent d'arriver pour le concours de 1927-28 à Ottawa, montre que les éleveurs ont choisi les poulettes qui promettent de faire des pontes du poids type. Il est très encourageant de voir que les éleveurs canadiens en général mettent à profit les renseignements qui découlent de ces concours de ponte.

A.-G. Taylor,
Aviculteur,
Fermes expérimentales centrales,
Ottawa, Ont.

PRODUCTION DES POMMES DE TERRE DE SEMENCE

SUR LES STATIONS
DE
DEMONSTRATION

On se sert exclusivement de semence certifiée pour la production de pommes de terre sur les stations de démonstration de l'Île du Prince-Edouard. Le système de culture employé est décrit dans le rapport de 1927 du Surveillant en chef des stations de démonstration. La semence certifiée est traitée, avant d'être plantée, avec une solution de bichlorure de mercure. La terre est marquée, la semence mise en place à la main, à distance de 8 à 10 pouces et bien recouverte par la bêche à cheval.

Ce système permet d'obtenir une levée plus uniforme que lorsqu'on emploie le plantoir mécanique. Il faut environ 20 boisseaux de semence pour une plantation d'un acre. La bêche à cheval est mise en marche dès que les plants lèvent au-dessus du sol, et l'on recouvre la récolte qui lève d'une légère couche de terre au premier et au deuxième binages. On continue à biner de temps à autre pendant la saison. On commence à pulvériser dès que les tiges ont six pouces de hauteur et on fait de 4 à 5 applications de bouillie bordelaise au cours de la saison. Sur les neuf stations fonctionnant dans la province de l'Île l'année dernière, on a obtenu un rendement de 330 boisseaux par acre de pommes de terre marchandes. La variété la plus appréciée est la Irish Cobbler. Les pommes de terre sont cultivées dans un assolement de quatre ans, qui consiste en pommes de terre ou une autre plante sarclée, une céréale enherbée, suivie par le trèfle pour la troisième année et le maïs la quatrième année. Le rapport des stations de démonstration, publié par le Ministère fédéral de l'Agriculture, couvre aussi les travaux des provinces d'Ontario, du Québec, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse.

(Publié par le Directeur de la
Publicité, Ministère fédéral
de l'Agriculture, Ottawa.)



CONSERVEZ LES BANDES
ELLES VALENT 15 CENTS CHACUNE

NE SUIVONS PAS L'EXEMPLE DE L'ABEILLE

(Notes des fermes expérimentales)
La mouche à miel est un modèle d'énergie et d'industrie pendant l'été, mais sa conduite pendant l'hiver ne doit certainement pas être prise comme exemple par l'apiculteur lui-même, qui doit bien se garder de toute tendance à l'inertie.

Les abeilles qui ont été nourries et bien emballées dans leurs caisses d'hiver n'ont aucun préparatif à faire pour la saison suivante; il n'en est pas de même de l'apiculteur. La saison active du printemps et de l'été s'ouvre généralement précipitamment, et l'apiculteur sage a tout ce qu'il faut à ce moment pour satisfaire aux besoins des abeilles dès que celles-ci redevenaient actives au printemps. Il y a bien des choses que l'on peut faire pendant l'hiver pour diminuer les travaux et l'anxiété de l'été. Rien, par exemple, n'est plus décourageant, lorsque les abeilles essaient et que le nectar s'accumule rapidement, que de manquer de matériel pour faire face à la situation. C'est là une négligence que l'on paie fort cher. Un jour de délai peut causer la perte d'un pot de miel de dix livres pour chaque colonie du rucher; il faut au moins une semaine pour obtenir et préparer les fournitures que l'on aurait pu obtenir et préparer pendant l'hiver. Les apiculteurs ne doivent donc pas imiter les abeilles qui s'endorment pendant l'hiver; vérifiez votre outillage, nettoyez et réparez ce qui est nécessaire et ayez tous les accessoires prêts, à la main, pour la saison suivante. Rappelez-vous qu'es

rayons bâtis, qui sont votre plus grande richesse, peuvent être détruits rapidement par les teignes et les souris.

Protégez-les donc contre les ravages de ces fléaux. Dresser la liste de ce dont vous avez besoin pour une récolte maximum en 1929 et commandez tout ce qu'il vous faut. Ce n'est pas tout de commander; il faut encore faire sa commande de bonne heure pour pouvoir rassembler les objets nécessaires et les préparer pour l'emploi avant que les abeilles exigent de l'attention au printemps.

C.-B. Gooderham,
Apiculteur du Dominion,
Fermes expérimentales centrales
Ottawa, Ont.

LA POSITION DU CENTRE DE L'UNIVERS

"Le centre de l'univers a été découvert; il se trouve à 60 milles de 47,000 fois la distance que la lumière peut parcourir en un an à la vitesse de 186,000 milles par seconde", disait le professeur Harlow Shapley, astronome de Harvard à l'Académie Nationale des sciences.

Il fait partie d'un noyau massif dans la Voie lactée laquelle ressemble à deux plaques disposées face à face, à quelque 200,000 années-lumière de l'équateur.

Ce noyau placé entre les plaques, a environ 31,000 années-lumière d'épaisseur et le système solaire de soleil et ses satellites n'est qu'un atome en dehors de ce noyau à l'extrémité des plaques.

Une année-lumière est l'espace que la lumière peut parcourir en un an à la vitesse de 186,000 milles à la seconde. Shapley dit qu'on a découvert environ 1,000 étoiles variables en étudiant la position du centre de l'univers.



CONSERVEZ LES BANDES
ELLES VALENT 15 CENTS CHACUNE

NE SUIVONS PAS L'EXEMPLE DE L'ABEILLE

(Notes des fermes expérimentales)
La mouche à miel est un modèle d'énergie et d'industrie pendant l'été, mais sa conduite pendant l'hiver ne doit certainement pas être prise comme exemple par l'apiculteur lui-même, qui doit bien se garder de toute tendance à l'inertie.

Les abeilles qui ont été nourries et bien emballées dans leurs caisses d'hiver n'ont aucun préparatif à faire pour la saison suivante; il n'en est pas de même de l'apiculteur. La saison active du printemps et de l'été s'ouvre généralement précipitamment, et l'apiculteur sage a tout ce qu'il faut à ce moment pour satisfaire aux besoins des abeilles dès que celles-ci redevenaient actives au printemps. Il y a bien des choses que l'on peut faire pendant l'hiver pour diminuer les travaux et l'anxiété de l'été. Rien, par exemple, n'est plus décourageant, lorsque les abeilles essaient et que le nectar s'accumule rapidement, que de manquer de matériel pour faire face à la situation. C'est là une négligence que l'on paie fort cher. Un jour de délai peut causer la perte d'un pot de miel de dix livres pour chaque colonie du rucher; il faut au moins une semaine pour obtenir et préparer les fournitures que l'on aurait pu obtenir et préparer pendant l'hiver. Les apiculteurs ne doivent donc pas imiter les abeilles qui s'endorment pendant l'hiver; vérifiez votre outillage, nettoyez et réparez ce qui est nécessaire et ayez tous les accessoires prêts, à la main, pour la saison suivante. Rappelez-vous qu'es

CARTES PROFESSIONNELLES

Notaire
Téléphone Bell 717
Victor Abrah
Notaire
Argent à prêter, assurances, collection, etc.
34, Bonaventure,
Les Trois-Rivières
Bureau à La Pointe-du-Lac, tous les samedis midi à lundi midi.

Notaire
Téléphone: Bureau 1158
Résidence 988-1
J. U. GREGOIRE
Notaire
Argent à prêter, Examens de Titres, Assurances, Collections, etc.
25e, Des Forges,
Les Trois-Rivières.
Bureau à St-Maurice de Samedi midi à Lundi midi.
Propriétés à vendre.

Médecin
Tél. 469
Dr ALEX. ACHPISSE
Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris. Licencié du Conseil Médical du Canada et du Conseil médical de l'Empire Britannique.
Spécialité: Chirurgie générale infantile, Maladies des voies urinaires, Maladies des femmes.
Consultations: de 11 à 12 a.m., de 2 à 5 p.m. et de 7 à 8.30 p.m. tous les jours.
A domicile sur rendez-vous.
72, Royale coin des Forges.
Dispensaire: Mardi et jeudi de 7 à 9.

Notaires
J. A. Trudel, J. E. Guillet
Trudel & Guillet
Notaires
Argent à prêter, Règlements de faillites et de successions. Examens de titres, difficultés commerciales. Collection, etc.
Bureau: 36 rue Alexandre.
Tél. Bell 491, Trois-Rivières

Chirurgien-Dentiste
Tél. Bureau: 658
Résidence: 2274
Dr J. H. BELAND
Extraction des dents sans douleur. Traitement de la Toxémie par la Vacci radiologie. Travaux dentaires exécutés avec soin et promptement.
Heures de Bureau: De 8 a.m. à 5 p.m. Le soir de 7 à 8.
Bureaux: 26a, Des Forges

Chiropraticiens
A.-E. HUNT KING, D.C.
Docteur en Chiropratique
Trois-Rivières
6a, rue Alexandre. Tél. 1913
Shawinigan Falls
26, 5me Rue. Tél. 725
Grand'Mère
121 rue St-Jacques. Tél. 497

No aire
Tél.: Bureau 3144
Résidence 19591
Alphonse Lamy, L.L.L.
NOTAIRE
Argent à prêter, administration, règlement de successions, etc.
29, rue Hart, Trois-Rivières

Médecin
Dr J. A. Rousseau
Directeur du Dispensaire Antivénérien.
Bureau privé de 10 a.m. à 4 p.m. 7 p.m. à 8.30 p.m.
Maladies des voies urinaires, "femmes de la peau"
Tél. 119 28 rue Royale

Médecin
Tél: 1170
Dr J.-H. Remington
Des Hôpitaux de New-York
SPÉCIALISTE pour les Maladies des enfants
Opérations de la gorge
Consultations: 2 à 4 et 7 à 8.30 hres
Bureau: 61, rue Ste-Julie

Avocat
Tél. 200
Maurice Fortier
Avocat et Procureur
Bureaux: 19, rue Hart
Les Trois-Rivières
A St-Paulin chaque fin de semaine

Médecin
Tél. 1526
Docteur R. Dugré
Des Hôpitaux de Paris, Lyon, New-York
Chirurgien à l'Hôpital Saint-Joseph
SPÉCIALISTE des organes génito-urinaires, du système osseux et du tube digestif.
CONSULTATIONS
Au bureau: 2 à 4 et 7 à 8 hres p.m. A domicile: sur rendez-vous.
56, Ave Lavolette.

Avocats
Robert Trudel Albert Paquin
Trudel & Paquin
Avocats et Procureurs
20, Bonaventure. Tél. 61w
Trois-Rivières
Bureau du soir au No 446 St-Maurice chez le Dr Coutu.

REMEDES DES FAMILLES
La Médecine Indienne
Enrg.
4, rue Richard,
2e Plancher à droite.
Téléphone 2295w

Avocat
Téléphone 323
Roger Bisson
Avocat et Propriétaire
142, rue Notre-Dame,
Les Trois-Rivières.

W.-H. FONTAINE, O. D.
SPECIALISTE POUR LA VUE, diplômé de l'Institut K. C. H. O. S., Kansas City Mo. Licencié et Diplômé de la A. O. O. P. Q.
OPTOMETRISTE OFFICIEL DU CANADIEN PACIFIQUE.
SPECIALITE:
Maux de tête.—Yeux croches redressés sans opération.
Livraison immédiate de tout ouvrage. Consultations: lundi, mardi, mercredi et jeudi 9 a.m. à 6 p.m., vendredi et samedi de 9 a.m. à 9 p.m.
492 St-Maurice, Tél. 965

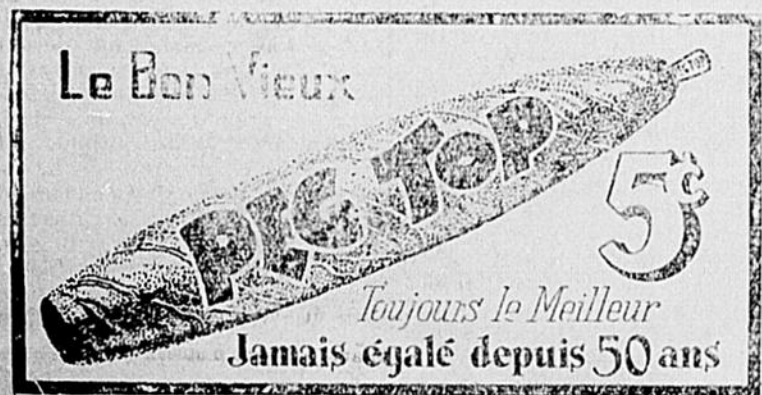
Comptable et Liquidateur
Tél. 329 Casier Postal 640
Henri Bisson
Comptable et Liquidateur
Syndic en matière de faillite. Règlement entre débiteurs et créanciers. Perception et achat de comptes. 35 ans d'expérience à votre service.
142, rue Notre-Dame,
Trois-Rivières.

Assurances Générales
A. J. Gouin & Cie
Feu, Vie, Accidents, Maladies, Responsabilité des Patrons, Bris de Glaces, Auto, Voitures, Golf, Pluie.
Bureau établi depuis plus de 30 ans.
TEL. 114, 4, Du Platon.

Avocat
Joseph Barnard
Avocat
8 rue Hart. Tél. 640
Résidence: 108 rue Des Forges
Tél. 1299-J

Dr Roch Hébert
SPECIALISTE
Maladies des Yeux, des Oreilles, de la Gorge et du Nez
Bureau et hôpital privé
31a Des Forges. Tél. 1425
HEURES DE BUREAU
9 à 12 a.m. 1 à 5 et 7 à 8 p.m.
Dispensaire
Les mercredi et vendredi de 7 à 9 hres p.m.

Avocats
Tél. 930 Casier Postal 310
Edifice Power, Trois-Rivières
Jacques Bureau, C. R.
Philippe Biqué, C. R.
Georges Gouin, B. A.
Bureau, Biqué & Gouin
Avocats
4, Des Forges,
Les Trois-Rivières



SHAWINIGAN, GRAND'MERE ET LA REGION

Shawinigan

Subvention aux Révdes Soeurs Dominicaines

A la suite de la demande qui lui a été faite par la Révde Sœur Vincent Ferrier, O.P., prieure, du Jardin de l'Enfance dirigé par les Révdes Soeurs Dominicaines du Rosaire, le Conseil accordera à ces dernières une subvention en vue de les aider dans l'organisation d'une grande kermesse qui se tiendra ici au début de l'année prochaine au bénéfice de leur institution.

Comme le disait Monsieur le Maire, des kermesses ont déjà été organisées dans le passé au bénéfice du Jardin de l'Enfance et chaque fois la ville a toujours fait généreusement sa part; le Conseil actuel ne peut faire autrement que de suivre en cela le bel exemple donné par ses prédécesseurs. Le montant de l'octroi sera cependant fixé par le Conseil à sa prochaine réunion.

La soirée de cartes des Enfants de Marie de Saint-Pierre

Il nous fait plaisir de donner ci-après la liste des donateurs et des gagnants des prix distribués lors de la soirée de cartes donnée à la salle du Collège de l'Immaculée-Conception, le 20 novembre, par les Enfants de Marie de la paroisse de St-Pierre.

Prix de présence

Plateau d'argent, don de Mlle Anna St-Hilaire, gagnée par Mlle Marguerite Dion. Sac à main, don de Mlle Rachel Garceau, gagnée par M. W. Mercier. Pantouffles, don de Mlle Y. Bélanger, gagnées par M. Louis Simard; Mouchoirs, don de Mlle Claire Trudel, gagnés par Mlle Lucile Bergeron. Cocotier, don de Lafrenière Engr., gagné par M. W.-A. Lamy, N.P. Vase à fleurs, don de Mlle Yvette Collins, gagné par Mme Henri Fortin.

Prix spéciaux

Aux musiciens: service de fumeur, don de la maison A. Sauvageau, gagné par M. Gabriel Gingras. Prix spécial pour le directeur de l'Union Musicale, M. le Prof. Ph. Filion, allumeur automatique, don de Mlle M. Caron. Prix de vestiaire: Collier, don de Mlle Emilia Langlois, gagné par Mlle Diane Buisson.

Prix pour les cartes

5 parties: Bouteille de parfum, don de la Pharmacie Shawinigan, gagnée par Mlle Liliane Bérnard. Cabaret, don de Mme Albert Giguère, gagné par Mlle Madeleine Guertin. Boîte de chocolat, don de la Pharmacie Cyr, gagnée par M. F. Bilodeau. Cossin, don de Mme Ant. Vanasse, gagné par Mlle Emilia Langlois. Porte-cigarettes, don de Mlle Ursule Trudel, gagné par M. Eugène Chrétien. Service de fumeur, don de M. Charles Lapointe, gagné par M. Henri Melançon.

4 parties: Service à mayonnaise, don de Mlle Rose Chrétien, gagné par Mlle Marie-Anne Plante. Service de fumeur, don de Mme N.-J.-A. Vermette, gagné par M. A. Baril. Pot à tabac, don de la maison Joseph Drolet, gagné par M. Art. Richard. Centre, don de Mlle Irène Lefebvre, gagné par Mlle Annette Deschênes. Théière, don de M. L. De La Salle, gagnée par Mlle L. Thibaudau.

3 parties: Boîte de poudre, don de Mlle Rose Gélinas, gagnée par Mme Azarie Jolivet. Parfumeuse, don de Mlle R.-H. Coutu, gagnée par Mlle Maria Paradis. Salières, don de Mme J.-B. Trudel, gagnées par Mlle Valérie Bergeron. Boîte de cigares, don de M. J.-P. Lord, gagnée par M. Willie Ayotte. Mouchoirs, don de Mlle Yvonne Trudel, gagnés par Mlle Maria Veillette. Centres, don de Mme B. Mayer, gagnés par Mlle Alice Bronsard.

2 parties: Boîte de chocolat, don de Mme N. Huses, gagnée par Mlle Marcelle Pelletier. Bouteille de parfum, don de Mlle Antoinette Leblanc, gagnée par Mlle Liliane Bourdeau. Jeux de cartes, don de Mlle Laurette Bellemare, gagnés par M. Hector Gélinas. Salières, don de M. J.-L. Garceau, gagnées par M. Joseph Ayotte. Presse-cartes, don de Mlle R.-A. Boulanger, gagné par Mme Hector Gélinas. Jeux de cartes, don de Sauvageau & Frère, gagnés par M. Wilfrid Grenier.

1 partie: Coupe-papier, don de Mlle Victoire Thibaudau, gagné par M. Frs Bilodeau. Boîte à cigarettes, don de la maison R.-P. Hébert, gagnée par M. G. St-Arnaud. Boîte à cigarettes, don de M. Urgel Lebeau, gagnée par M. Sylvio Lesage. Coussin, don

de Mlle Louise Poirier, gagné par Mlle Florence Gélinas. Cravate, don de M. Georges Michaud, gagnée par M. Gaston Pelletier. Pantouffles, don de Mlle Duval, gagnées par Mlle Alma Duquette. Consolation: Plumeau, don de Mlle Victoire Thibaudau, gagné par Mme L. Touzin. Cendrier, don de Mlle Ursule Trudel, gagné par M. Roland Matteau.

La souscription en faveur du Club de Hockey

Une assemblée des officiers du Club de Hockey Shawinigan, des joueurs et des membres du Comité de souscription pour le Club a eu lieu, lundi soir à l'Hôtel de Ville. Les membres du Comité de souscription, chargés de voir chacun un groupe de citoyens, ont fait rapport de leur travail et c'est avec une très vive satisfaction que l'on a constaté que la souscription à date s'élève au delà de \$1,200 y compris les sommes restant à percevoir. Comme cette souscription doit se terminer lundi prochain au plus tard, le Comité fera cette semaine un dernier effort pour atteindre l'objectif de \$1,500. Avec cette somme en mains, notre club de hockey pourra envisager l'avenir avec confiance et se mettre résolument à la besogne pour organiser une excellente saison de hockey.

D'après le rapport du trésorier, M. Joseph Bêque, le club a reçu à date sept souscriptions de \$50,60 de la part de M. le Maire J.-J. Nap. Desaulniers, MM. Dr Marc Trudel, président du Club Shawinigan, Henri Desaulniers, Joseph Drolet, E. Lacoursière, de l'Hôtel Vendôme, Leggett, Cassils & Co., par M. D.-R. Wilson, gérant, et J.-P. Porter & Sons, et une souscription de \$25 de la part de M. C.-N. Cratchfield, vice-président du club local.

De nouvelles instances ont été faites auprès de M. Joseph Desmarais, gérant du club de Baseball Shawinigan, pour l'amener à prendre la direction du club de hockey, mais celui-ci n'a pas encore voulu cependant donner une réponse définitive.

Dès que la souscription sera terminée et qu'un gérant sera nommé l'exécutif du club fera des arrangements avec Hector Lépine, ci-devant du Canadien, pour le faire venir ici comme entraîneur des joueurs locaux.

Grâce au succès remporté par la souscription populaire, le plus bel enthousiasme règne chez tous nos fervents du hockey et l'on peut dès maintenant prédire une saison exceptionnelle pour ce sport si en faveur chez nous.

Soirée de cartes chez les Chevaliers de Colomb

Nos Chevaliers de Colomb sont à l'organisation, pour le 11 décembre prochain, une grande soirée de cartes qui sera donnée dans leurs salles sous le patronage de Son Honneur le Maire et de Madame Desaulniers. A cette soirée, un beau programme de chant et musique sera, en outre, exécuté par des artistes locaux. Quant aux prix, on nous assure qu'ils seront magnifiques et en grand nombre.

De retour d'une retraite fermée

Une vingtaine de jeunes gens de cette ville, de la Baie Shawinigan et d'Almaville sont revenus mardi soir du Cap-de-la-Madeleine où ils ont suivi les exercices d'une retraite fermée de trois jours chez les RR. Pères Oblats de Marie-Immaculée.

Ont pris part à cette retraite, dont le Rév. Père Beaudoin, O.M.I. a été le prédateur: MM. Bernard Cartier, Armand Champagne, Alcides Deschênes, Georges Gauthier, Henri Lebrun, Omer l'Heureux, Armand Lord, Adrien Rheaut, Roland Spooner, L.-C. Thibodeau, Lucien St-Pierre, Joachim Trudel, et Raymond Leclerc, de Shawinigan; MM. Camille Ayotte, René Hamel, Léo Martel, Noël Morand, d'Almaville; et MM. Omer Grenier, Charlemagne Laroche, Albert Lemay et Zoé Picard, de la Baie Shawinigan.

M. l'abbé R. Lafontaine, vicaire à Sainte-Jeanne-d'Arc, et M. P. Beaulac, président de la Ligue des Anciens Retraitants de Shawinigan, se sont rendus au Cap mardi pour assister à la clôture de la retraite.

Belle soirée de cartes des Enfants de Marie de St-Pierre

Les Enfants de Marie de la paroisse de St-Pierre ont donné, mardi soir, dans la salle du Collège de l'Immaculée-Conception, sous le patronage de Monsieur le curé Emile Trudel, une soirée de cartes qui a remporté un très beau succès. L'assistance très nombreuse passa une soirée des plus agréables. Avec sa banne grâce habituelle, l'Union Musicale de Shawinigan avait bien voulu, pour la tircons-

tance, prêter son concours toujours fort apprécié et, sous l'habile direction de M. le Prof. Ph. Filion, elle exécuta avec brio plusieurs belles pièces qui furent longuement applaudies. MM. Dr A.-V. Thérien et W.-A. Lamy, N.P., deux de nos meilleurs artistes locaux, avaient bien voulu également se faire entendre en duo dans un extrait des "Pêcheurs de Perles", qui leur attira les chaleureux applaudissements de l'auditoire.

Après un délicieux goûter servi par un groupe de jeunes filles et de jeunes gens et auquel les assistants firent largement honneur, M. Georges Paris, gérant du Bureau local de la Metropolitan Life Insurance Co., procéda avec beaucoup de tact, sur l'invitation de Mlle Ursule Trudel, présidente de la Congrégation des Enfants de Marie de St-Pierre, à la distribution aux heureux gagnants des prix, nombreux et magnifiques, généreusement offerts par des bienfaiteurs et des bienfaitrices. Dans un prochain courrier, nous donnerons la liste des gagnants de ces prix avec les noms des donateurs.

Encore une fois, cette charmante soirée a obtenu un splendide succès sous tous rapports et nous en félicitons sincèrement les gentilles et dévouées organisatrices qui ont si bien su faire les choses.

Prochain concert de l'Union Musicale

L'Union Musicale de Shawinigan donnera lundi, le 3 décembre prochain, un grand concert à la salle du Poste No 1. M. le Prof. Ph. Filion, le jeune et brillant directeur de l'Union Musicale, est à préparer pour cette occasion un programme de tout premier ordre et le public aura, en outre, l'avantage d'entendre à cette soirée d'éminents artistes montréalais.

A chaque concert qu'elle a donné l'Union Musicale a toujours remporté un gros succès. Il ne fait pas de doute qu'il en sera encore de même le 3 décembre parce que l'Union Musicale mérite à plus d'un titre l'encouragement du public shawiniganais.

Pelletier-Gervais

Le 12 novembre, en l'église de St-Marc-de-Shawinigan, M. Oscar Pelletier, de cette ville, unissant sa destinée à Mlle Hélène Gervais. La mariée était accompagnée par M. Willie Vézina, capitaine de

police du Poste No 2, et M. Willie Pelletier servait de témoin à son fils.

La bénédiction nuptiale fut donnée aux nouveaux époux par M. le vicaire A. Massicotte, et pendant la messe un beau programme de chant fut rendu par un groupe de jeunes filles de la paroisse. Mlle Monique Allard touchait l'orgue.

Après la cérémonie religieuse, il y eut réception chez les parents de la mariée, après quoi les nouveaux époux partirent pour un voyage à Montréal, Toronto, Chicago, etc.

La mariée portait une robe de georgette bien marine et en velours imprimé, et un manteau de drap brun avec parure en rat musqué. Elle était coiffée d'un chapeau de plumes de même nuance que sa toilette qui complétait d'une façon charmante une magnifique gerbe de roses et d'œillets.

A leur retour, les nouveaux époux ont été l'objet d'une réception chez les parents du marié, M. et Mme Willie Pelletier. Au nombre des invités, on remarquait: MM. et Mmes Oscar Pelletier, Ph. Pelletier, W. Vézina, D. Pelletier, W. Pelletier, Moïse Bordeleau, G. Héon, Mme Ant. Lefebvre, Mme J. Conlith, Mlle R. Trudel, Y. Prince, A. Dubuc, B. Trudel, E. Plamondon, R.-A. Gervais, G. Lefebvre, M. J. Gervais, H. Pelletier, et Mlle E. Vézina, B. Vincent, G. Bergeron, Charles Ayotte, A. Gervais, M. Vézina, J. et R. Pelletier, E. Boisvert, J. Martel, E. Gauthier, L. et B. Pelletier.

Grand'Mère

Mort d'une Nonagénaire à Grand'Mère

Funérailles de Mme Vve Alp. Chartier

Ces jours derniers, en l'église St-Paul-de-Grand'Mère, eurent lieu les imposantes funérailles de Mme Vve Alphonse Chartier. La défunte, née Louise Daboïs, est décédée à la résidence de sa fille Mme Philippe Dumont à l'âge de 95 ans.

Elle laisse pour la pleurer, deux filles et quatre fils, dont: Exilia, épouse de M. Philippe Dumont, de Grand'Mère; Hélène, épouse de M. A. Lapierre, des Trois-Rivières; MM. Onésime Chartier, de St-Luc; Eugène et Nazaire Chartier,

de Grand'Mère; et Joseph Chartier, de St-Maurice.

Les porteurs furent: MM. Philippe Dumont, Joseph Beaudoin, M. Lafontaine et Onésime Chartier.

La chorale de St-Paul, sous la conduite de M. le notaire J.-E. Dézier, exécuta la messe en deux parties de l'abbé Panneton. M. le professeur J.-N. Leclerc touchait l'orgue.

Le service fut chanté par M. l'abbé Arthur Rousseau.

Parmi les personnes présentes aux funérailles, nous remarquons: MM. Onésime Chartier, de St-Luc; Nazaire et Eugène Chartier, de Grand'Mère; M. Joseph Chartier, de Saint-Maurice; M. et Mme Philippe Dumont, Mme A. Lapierre, des Trois-Rivières; M. Joseph Lapierre, des Trois-Rivières; M. Joseph Beaudoin, Mme B. Chartier, Mlle Lydia Jacob, Rosa Boisvert, Marie-Blanche et Gracielia Chartier, MM. Roméo, Raoul, Ovide, Henri, Lucien, Philippe, Hervé et Armand Chartier, M. et Mme Onésime Chartier, M. Joseph Chartier, M. et Mme Naz. Chartier, M. Eugène Chartier, M. et Mme P. Dumont, M. et Mme J. Lapierre, M. J. Beaudoin, Mme B. Chartier, Mme I. Jacob, Mme E. Boisvert, Mme A. Lapierre, M. et Mme G. Lapierre, Mme H. Garceau, Mme Pierre Garceau, Mme G. Dupont, Mme Médéric Garceau, Mme Edmond Garceau, Mme Edmond Lacombe, Mlle Demers, etc.

La famille reçut de nombreux témoignages de sympathies, offrandes de messes, prières, etc.

A la famille en deuil nos sincères sympathies.

VITRINES (Show-Case) de toutes sortes, neuf et de seconde main, en vente chez

Nap. E. Godin

Négociant en gros
2, Des Forges, Trois-Rivières

Spécialité: Tabacs, Pipes, Cigares, Biscuits, Sucreries, Chocolats, Jouets, Poupées et Articles de fantaisie.

Nos mines sont fort actives

NOTRE PRODUCTION MINIERE DE 1900 S'EST QUADRUPLEE

Les relations qui existent entre les développements hydrau-

liques minière sont à l'avantage de cette dernière et se multiplient

Ottawa, 26.—L'Hon. Charles Stewart, ministre de l'Intérieur, fait une déclaration très intéressante sur les relations qui existent entre l'exploitation des pouvoirs hydrauliques et le développement de l'industrie minière au Canada. Cette dernière industrie est devenue l'une des plus importantes de notre pays. Des découvertes récentes, très encourageantes pour l'avenir, ne donnent qu'un léger aperçu de ce que l'on peut trouver dans une étendue de plus de trois millions de milles carrés, soit soixante pour cent de l'étendue totale du Dominion formant un immense territoire minier. L'industrie minière au Canada a besoin d'un grand développement hydraulique, l'énergie électrique permettant des opérations sur une grande échelle. Plus l'électricité coûte bon marché, plus l'exploitation se fait avantageusement et sans perte de minéral.

La production minière, qui était de 10 millions en 1886, est montée à 64 millions de dollars en 1900 et à \$228,000,000 en 1926 tandis qu'elle était de \$245,000,000 en 1927. Le rendement des mines du Québec a atteint une valeur de \$28,570,403 en une année; celui de l'Ontario \$89,982,962; Nouvelle-Ecosse \$30,111,221; Colombie-Britannique, \$66,801,170; l'Alberta, \$29,309,223; les autres provinces beaucoup moins.

Actuellement, les pouvoirs d'eau exploités ne donnent que 11 pour cent de leur capacité, ce qui représente 33,113,200 chevaux-vapeur d'électricité en fonctionnement avec l'installation ordinaire 24 heures par jour. Cette production peut atteindre 43,000,000 chevaux-vapeur car l'efficacité de ce service

n'est calculée qu'à 80 pour cent. Le ministre de l'Intérieur donne des renseignements sur l'usage de l'eau et de l'électricité dans l'exploitation des mines et consacre un chapitre de déclaration aux mines de la Province de Québec. Il cite particulièrement les opérations de l'Aluminium Co. of Canada, la Shawinigan Water & Power Co.; la Canada Northern Power Corp., etc. Le développement considérable que l'on remarque dans les territoires miniers du Québec correspond à l'expansion de l'énergie électrique. C'est grâce à ses pouvoirs d'eau qu'Ontario est devenue la première province minière du Canada, pouvant exploiter facilement ses ressources naturelles.

L'Hon. Stewart passe aussi en revue la situation hydraulique et minière dans les autres provinces du Canada parlant constamment le même progrès que dans Québec et l'Ontario.

TRANSPORT DU GRAIN SUR LE CANADIEN NAT.

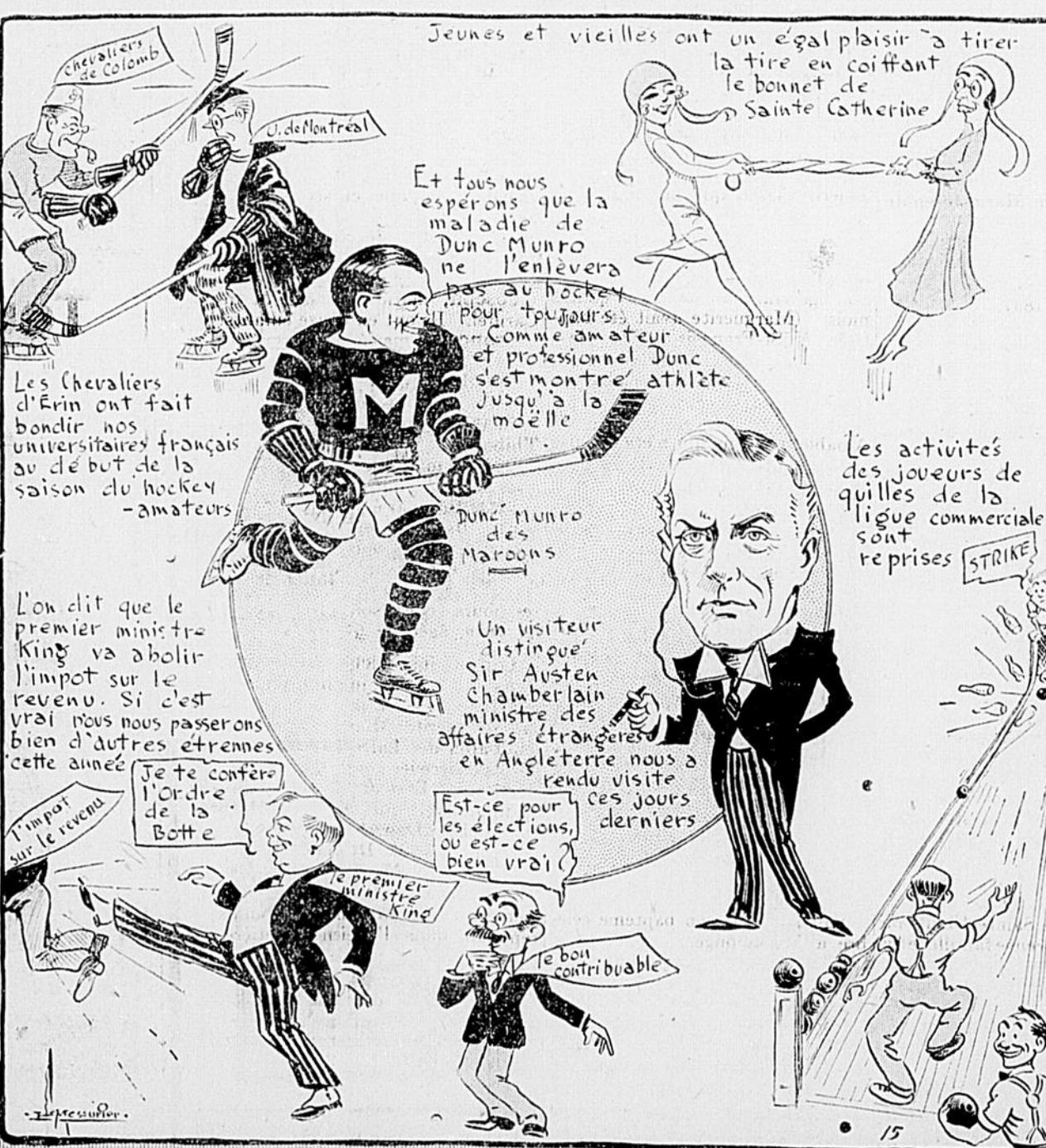
Winnipeg.—Tous les records, pour les chargements du grain, ont été battus lors de la semaine dernière. Le long des lignes du Canadien National dans l'Ouest ont été brisés cette semaine alors qu'on a réussi à charger dans une seule journée, 2,215 wagons avec 3,631,600 boisseaux de grain. Le 11 octobre dernier on avait chargé 2,166 wagons. En trois jours, 63 navires sont partis de la tête des Lacs avec 18,180,600 boisseaux.

Le Canadien National n'a aucune difficulté à transporter le défilé de grain qui s'abat sur ses gares de campagne, déclare M. T.-P. White, surintendant du service des wagons au Canadien National. "Hier 17 bateaux chargés le grain sont partis de la tête des Grands Lacs, quatre faisant leur chargement et 11 étaient attendus. Nous avons déchargé 1,003 wagons et en avions près de 2,600 de prêts. De plus nous en avons 7,134 en transit. Six navires sont partis de Vancouver hier."

Il y a une règle pour juger les hommes même sans les connaître: il s'agit de savoir par qui ils sont aimés et par qui ils sont haïs. —Xavier de Maistre

Revue d'actualité Frontenac

par J. Messurier.



Frontenac Export Ale



LES LAFRENIERE

SUITE

L'union de Louis et de Marguerite dura 37 ans, pendant laquelle ils eurent neuf enfants dont voici les noms par ordre d'âge, avec quelques notes sur chacun d'eux.

Joseph, baptisé le 15 janvier 1806 à Maskinongé, Ursule Carufel, fille de Joseph et de Charlotte Duchény, baptisée à Saint-Justin, 11 avril 1807, à 83 ans.

Joseph était un tout petit homme. Il mourut le 29 août 1847, âgé de 72 ans et quelques mois. (Nous donnerons d'autres détails à la fin de ce fascicule, et de ne pas interrompre la continuation de la lignée.)

Marguerite, baptisée le 15 février 1773. Elle eut pour parrain le Rév. dom. périmoult, qui faisait plus mal que bien les fonctions curiales à Maskinongé. Elle a dû mourir jeune, car on ne trouve aucune trace d'elle.

Louis, baptisé le 4 août 1774, mort en bas âge.

Jean-François, baptisé le 9 avril 1776, fut cultivateur et mécanicien. Il épousa Marguerite Piset, le 19 février 1805, à l'Ancienne-Lorette. Il en eut 14 enfants.

François, baptisé en 1805, épouse Elisabeth Sicaud en 1835. Ce François avait le surnom de "l'Ornière". On l'appelait "François Lafrenière dit l'Ornière". Il mourut à 68 ans, le 23 janvier 1872.

Marguerite, baptisée en 1807, épouse Louis Toppin, en 1834.

Marie-Anne, baptisée en 1809, épouse en 1832 Joseph Prud'Homme, forgeron, à Maskinongé.

Marie-Julie, baptisée en 1811, épouse, en 1837, Joseph Morin, veuf de Madeline Wolfe.

Louis-Charles, baptisé en 1813, mort à 17 jours.

David, baptisé en 1814, mort à 10 mois.

David-Amable, baptisé en 1816, épouse Mathilde Sévigny, en 1842.

Marie, baptisée en 1818, morte à 2 mois et demi.

Edesse, baptisée en 1819, morte à 3 mois.

Louis, baptisé en 1820, mort à 12 jours.

Cyprien, baptisé en 1822, épouse, en 1855, Marie-Anne Thioy-dau.

Louis-Charles, baptisé en 1823, épouse Marie-Anne Lemire, en 1847, fille de Joseph Lemire-Gauchet et de Marie Morin.

Emérentienne, sœur jumelle, baptisée en 1824, décédée à 5 mois.

Léocadie, sœur jumelle, baptisée en 1824, décédée à 5 mois.

Le père de ces enfants est mort, veuf, le 15 décembre 1850; âgé de 74 ans et 8 mois. Leur mère était décédée le 6 août 1828, à l'âge de 44 ans.

Emérentienne, baptisée le 24 avril 1825, mariée 2 fois.

Nazaire, baptisé le 15 octobre 1827, mort à 3 mois.

Marie-Anne, baptisée le 4 déc. 1828, épouse Joseph Roy, fils de Joseph et de Marguerite Marchand, le 19 août 1856. Inhumée à Yamachiche.

François, baptisé le 2 juin 1831, s'est marié aux États-Unis où il est mort âgé près de 80 ans.

François Baron Lafrenière et Elisabeth Sicaud

François, fils de Jean-François Lafrenière et de Marguerite Piset, naquit à Maskinongé, y fut baptisé le 4 décembre 1805, épouse, le 23 février 1835, Elisabeth Sicaud, fille de François Sicaud et de Marguerite Grenier, qui était née à Maskinongé le 8 avril 1820. Il fut inhumé à Saint-Justin, le 23 janvier 1872, âgé de 68 ans.

Léocadie, baptisée le 2 février 1836, sépulture le 11 juin 1847, à 12 ans.

Louis-Adolphe, baptisé le 6 mars 1837.

Marie-Julie, baptisée le 24 janvier 1839, épouse, le 11 août 1857, Isaac Morin fils de Charles et d'Amable Landry.

Marie-Isabelle, baptisée le 20 avril 1841.

Marie-Marguerite, baptisée le 9 juillet 1843, épouse Ferdinand Gagnon, fils d'Amable et de N. Sophie Duchény, c'est la mère de Rose-Anne Gagnon, épouse de Ernest Fusey, fils du notaire Ferdinand Fusey et de Catherine Lafrenière.

Marie-Anne, baptisée le 15 janvier 1846, sépulture le 20 octobre suivant, âgée de 9 mois.

Marie-Anne, baptisée le 19 mars 1848.

Anonyme, ondoyé le 13 décembre 1849.

Marie-Olive, baptisée le 10 novembre 1850.

Pierre, baptisé le 29 juin 1853.

Marie-Céline, baptisée le 27 février 1856; sépulture le 8 octobre 1857, à l'âge de 19 mois.

François, baptisé le 12 août 1858.

François Baron Lafrenière, père de ces 12 enfants, était cultivateur et menuisier, il est mort à Saint-Justin, âgé de 68 ans, le 23 janvier 1872. Elisabeth Sicaud fut inhumée à Saint-Justin, le 20 avril 1872, à 59 ans.

AMABLE BARON LAFRENIERE
et
GODFRINE DUCHENY

Amable Baron-Lafrenière, issu du mariage de Pierre Amable et de Madeline Thibodeau, fut baptisé à Maskinongé, le 23 novembre 1808. Il épousa au même endroit, le 20 juillet 1836, Marie-Charlotte Clémentine-Godfrine Duchény, fille de Louis André, dernier Seigneur du Pif Carufel et de Marie-Joseph Missinagakai.

Voici leurs enfants, tous baptisés à Maskinongé:

Louis-Onésime, baptisé le 28 mai; sépulture, 1837.

Catherine, baptisée le 1er septembre 1838, épouse le 7 juillet 1863, le notaire Georges-Alphonse Ferdinand Fusey, alors instituteur à Maskinongé. Elle en eut deux enfants:

Ernest, né le 9 juillet, baptisé à Saint-Barthélemy, épouse le 4 mai 1891, à Saint-Jean-Baptiste-de-Montreal, Rose-Anne Gagnon, fille de Ferdinand et de Marguerite Lafrenière, fille de François et Elisabeth Sicaud.

Marie Hedwige-Elisabeth, baptisée à Maskinongé le 3 sept. 1865, fut inhumée à Saint-Justin sous le nom de Marie Godfrine, le 7 décembre suivant, âgée de trois mois. Leur mère Catherine, mourut en 1866, et fut inhumée à Saint-Justin le 7 mars, n'ayant pas encore ses 28 ans. Le notaire Fusey épousa en 2ème nocces à Maskinongé, le 2 juillet 1867, LÉOCADIE DUGAS, fille de Médard et d'Éléonore Turcotte. Admis un peu plus tard à la pratique du notariat, il se fixa à Sainte-Ursule où il éleva une nombreuse famille, et y mourut, après une longue et douloureuse maladie, le 21 novembre 1902 âgé de 64 ans et 5 mois.

Son corps fut inhumé à Maskinongé, dans un lot de famille, le 24 du même mois.

Amable, baptisé le 16 août 1840.

Evriste, baptisé le 26 octobre 1841.

Charles, baptisé le 27 mars 1843, sépulture le 10 avril 1849.

Honoré, baptisé le 30 décembre 1844, sépulture le 1er mars 1849.

Joseph-Octave, baptisé le 17 août 1846.

Marie-Mélina, baptisé le 23 janvier 1848, sépulture le 26 août 1849, à 19 mois.

Emérentienne, baptisée le 9 septembre 1849.

François-Amable baptisé le 15 août, 1851 sépulture le 27 août 1854, à 3 ans.

Thomas, baptisé le 7 mars 1855.

Le père de ces 11 enfants fut inhumé à Saint-Justin le 11 septembre 1876, âgé de 67 ans et son épouse, Godfrine Duchény, baptisée à Maskinongé le 1er janvier 1814, mourut à Saint-Justin où elle fut inhumée, le 20 février 1874, âgée de 60 ans.

LES LAFRENIERES

Louis, baptisé le 2 avril 1782. Il est mort, âgé de deux ans, le 4 Louise, baptisée le 2 avril 1782, elle est morte, à l'âge de 2 ans, le 4 juin 1784.

Marie-Josephite, baptisée le 31 mars 1784, épouse Claude Martin, le 6 juin 1803, et fut inhumée à Maskinongé le 14 mars 1858, âgée de 74 ans.

Louis, baptisé le 20 mai 1786, épouse Véronique Lefrançois, à Saint-Cuthbert, le 18 février 1811. Il a été marchand à Maskinongé, cabaretier, et lieutenant de milice.

Il eut une famille de 12 enfants, et mourut le 8 mars 1847, âgé de 61 ans. Voici ses enfants par ordre d'âge:

Prosper, baptisé en 1812.

Adélaïde, baptisée en 1813, morte à l'âge de 6 mois.

Emérence, baptisée en 1815, épouse en 1834, Joseph Clément, négociant, et en 1844, en secondes noces, elle épousa le notaire Louis-Saint-Antoine, de Maskinongé. Elle mourut le 20 novembre 1889, âgée de 74 ans. Inhumée à Saint-Justin.

Martine, baptisée en 1817, morte à 3 ans et 2 mois.

Louis, baptisé en 1820.

Antoine, baptisé en 1822.

David, baptisé en 1824, épouse Julie Philibert en 1843.

Eulalie, baptisée en 1827.

Mathilde, baptisée en 1828, épouse Adolphe Lebrun en 1845.

Agnès, baptisée en 1830.

Charles, baptisé en 1832.

Pierre-Adolphe, baptisé en 1834.

Les neuf enfants ci-dessus sont les seuls que Louis-B. Lafrenière eut de son mariage avec Marguerite Vital Caron. Deux étaient morts en bas âge: il en restait six dont cinq garçons et une fille seulement. Marguerite éleva ces 6 enfants et ils étaient tous assez âgés, et la plupart mariés lorsqu'elle partit pour un monde meilleur, le 3 mai 1808.

Voici son acte de sépulture: L'an mil huit cent huit le quatre mai par nous, prêtre, soussigné, a été inhumé dans l'église de cette paroisse le corps de Marguerite Caron, épouse de Louis Lafrenière décédée hier, âgée d'environ cinquante-six à 57 ans, munie des sacrements de pénitence d'eucharistie et d'extrême-onction. Etaient présents Ignace Ayot et Thierri Godin, qui ont déclaré ne savoir signer de ce enquis.

Vinet ptre

L'acte ci-dessus fait erreur en la donnant comme âgée de 56 ans. Son âge vrai était 62 ans et quatre mois. (Marguerite avait été baptisée à St-François-du-Lac, le 3 janvier 1846.)

Après la mort de Marguerite Caron, Louis restait seul, dans sa maison, avec deux de ses garçons. Amable et Louis qui n'étaient pas encore mariés. Sa seule fille Marie-Josephite avait contracté mariage avant la mort de sa mère. Est-ce la raison qui le porta à se remarier malgré ses 63 ans? Je l'ignore! mais, ce qui est certain, c'est qu'un an après la mort de Marguerite Caron, il sentit le besoin de se choisir une autre Marguerite, sans doute, pour prendre soin de sa maison, mais aussi pour dissiper les ennuis de ses vieux jours, et son choix tomba sur une vieille fille de Maskinongé, Mademoiselle Marguerite Maufils, qui appartenait à une respectable famille de cette paroisse. Elle était d'après la tradition, une bien bonne personne, d'un excellent caractère, fait de douceur et de charité. A l'époque de son mariage, elle était âgée de 37 ans, tandis que Louis en avait 63.

Suit l'acte de son baptême célébré à Maskinongé.

L'an mil sept cent soixante-deux, le vingt juin, par nous, prêtre soussigné, a été baptisée Marie-Marguerite née hier, du mariage de Julien Maufils et de Madeline Ratelle, de cette paroisse. Le parrain a été Amable Bélaire et la mar-

raine, Madeline Goumeville, femme de Joseph Lupien, qui ont déclaré ne savoir signer, de ce enquis.

f. dominique périmoult

Le mariage de Louis Baron Lafrenière avec Marguerite Maufils, fut célébré à Maskinongé, le 29 mai 1809, moins de 13 mois après le décès de sa première épouse.

L'an mil huit cent neuf, le 29 mai, après la publication de trois bans faite au prône de la messe paroissiale, par trois dimanches consécutifs entre Louis Baron dit Lafrenière, veuf de défunte Marguerite Caron, terrien de cette paroisse, d'une part, et Marguerite Maufils, fille majeure de feu Julien Maufils et de Madeline Ratelle, aussi de cette paroisse, d'autre part, ne s'étant découvert aucun empêchement ni opposition quelconque au dit mariage, et du consentement des parents réciproques, nous, prêtre, soussigné, avons reçu leur mutuel consentement et leur avons donné la bénédiction nuptiale selon la forme prescrite par notre Mère, la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, et ce, en présence de Jean-Baptiste Corbin, témoin de l'époux qui a signé avec nous, de Nicolas Aubry dit Francoeur, témoin de l'épouse et de plusieurs autres qui ont déclaré ne savoir signer, de ce enquis.

Jean-Baptiste Corbin, Vinet, prêtre.

De ce second mariage, naquit un seul enfant qui fut baptisé le 8 septembre 1810, sous le nom de

Maxime-Elie, —A l'âge de 20 ans, ce Maxime avait encore son père. Il épousa, le 26 octobre 1830, Emélie Champoux de Maskinongé, avec laquelle, il eut dix enfants tous baptisés en cette paroisse.

Voici leurs noms d'après leur âge:

Louis, baptisé en 1831, mort à un mois et demi.

Marie, baptisée en 1832.

Siméon, baptisé en 1834.

Thérèse, baptisée en 1837, morte à 5 ans et 9 mois.

Maxime, baptisé en 1839.

Claire-Elisabeth, baptisée en 1842.

Joseph, baptisé en 1845.

Louis, baptisé en 1847.

Victoire, baptisée en 1850.

David, baptisé en 1853.

Louis Baron-Lafrenière vécut 23 ans avec sa seconde Marguerite, après quoi, il fallut s'en séparer pour aller rejoindre sa première épouse. Il mourut plein de jours et de mérites, le 23 avril 1832 il fut inhumé le 25. Il était certainement âgé de 86 ans. Son acte de sépulture fait erreur sur son âge. Il avait vu lui aussi les enfants de ses enfants.

Le 25 avril mil huit cent trente-deux, par nous, prêtre soussigné, a été inhumé dans le cimetière, le corps de Louis Baron dit Lafrenière, mort avant-hier, âgé d'environ soixante-quatorze ans, de son vivant, époux en secondes nocces de Marguerite Maufils. Furent présents Louis Ladurantaye père, et Louis Ladurantaye, fils, qui n'ont su signer.

Le Marcoux, prêtre.

Ce Louis Baron, votre troisième ancêtre, est, sans doute, celui qui a le plus contribué à multiplier la famille des Lafrenière. A sa mort, en effet, sept enfants lui survivaient: une fille et six garçons, tous mariés et qui ont eu de nombreux enfants. Je répète ici, leur nom pour les voir en un seul coup d'oeil.

Joseph, marié à Ursule S. de Carufel. Ils ont eu douze enfants.

François, marié à Marguerite Fiset. Ils ont eu 14 enfants.

Antoine, marié à Marie-Anne Sicaud. Ils ont eu 8 enfants.

Amable, marié à Madeline Thibodeau. Ils ont eu 13 enfants.

Louis, marié à Véronique Lefrançois. Ils ont eu 12 enfants.

Maxime, marié à Emélie Champoux. Ils ont eu 10 enfants.

Quant à la veuve Marguerite Maufils, elle ne survécut pas longtemps à son mari. Elle termina ses jours, chez son fils Maxime, en 1839, âgée de 67 ans.

Le cinq juin, 1839, nous, prêtre, soussigné, avons inhumé dans le cimetière de cette paroisse le corps de Marguerite Maufils, veuve de feu Baron dit Lafrenière, de cette paroisse, décédée avant-hier, à l'âge de 67 ans. Etaient présents Louis Ladurantaye, qui n'a su signer et Michel Doucet, soussigné.

M. Doucet

M. Fortier, prêtre.

Les corps de Louis Baron Lafrenière et de Marguerite Maufils reposent dans l'ancien cimetière, sur la Côte. Celui de Marguerite Vital Caron repose sous les voûtes de l'ancienne église, à la Côte également. Leurs âmes se reposent sans doute, aujourd'hui, dans le sein de Dieu, toutefois, pour ces bons ancêtres, disons encore

Pie Jesu, Domine, dona eis requiem.

QUATRIEME GENERATION

Antoine Baron Lafrenière et Marie-Anne Sicaud

Voici, mon cher ami, votre quatrième ancêtre. On le porta au baptême le 2 juin 1778.

L'an mil sept cent soixante d x-huit, le deux juin, par nous, prêtre soussigné, a été baptisé, Antoine, fils de Louis Lafrenière et de Marguerite Vital Caron. Le parrain a été Pierre Lafrenière, oncle de l'enfant et la marraine Agnès Fleurd'épée qui ont déclaré ne savoir signer, de ce enquis.

f. dom. périmoult.

Antoine avait vingt-deux ans lorsqu'il épousa Mademoiselle Marie-Anne Sicaud qui, elle, en avait vingt.

L'an mil sept cent quatre-vingt le premier janvier, par moi, prêtre soussigné, a été baptisée Marie-Anne née hier, du mariage de Pierre-Amable Ayot qui ont déclaré ne savoir signer, de ce enquis.

f. dom. périmoult.

Marie-Anne Sicaud qu'Antoine allait épouser, était l'une des filles les plus en vue de l'époque, descendant de cette famille de Sicaud dont le père, sergent dans les troupes de la marine, possédait un titre de noblesse. Mais elle était parente avec Antoine-Amable Sicaud, père de Marie-Anne, était fils de Jean Sicaud et d'Angélique Baron.

Or Jean Sicaud était le frère de Madeline Sicaud, épouse de Joseph Baron-Lafrenière. Du côté des Sicaud, Antoine et Marie-Anne, étaient donc cousins au 3ème degré, (à remettre germains).

Ce ne fut pas un obstacle sérieux au mariage. On obtint dispense et le mariage fut célébré à Maskinongé le 24 février 1800.

En voici l'acte: —Le vingt quatre février mil huit cent après la publication d'un ban de mariage faite au prône de la messe paroissiale entre Antoine Lafrenière majeur et terrien fils de Louis ses père et mère, de cette paroisse, d'une part et Marie-Anne de Sicaud, majeure, fille du Sicaud Amable de Sicaud, Ecuyer, et de Marie-Antoinette Marchand, ses père et mère aussi de cette paroisse, d'autre part; les deux parties ayant obtenu dispense du troisième degré de parenté qui se trouve entre elles, et aussi la dispense des deux autres bans; du consentement des deux parties, ne s'étant découvert aucun autre empêchement au dit mariage, nous, prêtre, soussigné, avons reçu leur mutuel consentement de mariage, et leur avons donné la Bénédiction nuptiale selon la forme prescrite par notre Mère la Ste Eglise, et ce en présence de Louis Lafrenière, père de l'époux, de Joseph et François Lafrenière, tous deux frères de l'époux, de Jean-Baptiste Corbin, témoin de l'époux; du Sicaud Amable de Sicaud, Ecuyer, père de l'épouse de Joseph Grenier et Augustin Aubry dit Francoeur tous deux beaux-frères de l'épouse, de Louis Voligny, fils, témoin de l'épouse et de plusieurs autres qui n'ont point signé de ce enquis.

Ignace Vinet ptre



Faites
votre savon
vous-même!
avec de la graisse de rebut
et de la
**LESSIVE
FLOCONNEE
GILLETT**



Directions complètes pour faire du
savon doux ou dur à l'intérieur
de chaque caissette.
**ELLE ECONOMISE
VOTRE ARGENT!**
LA CIE. E.W. GILLETT LTEE.
TORONTO
MONTREAL QUEBEC

De ce mariage, sont issus 8 enfants dont voici les noms avec quelques notes sur chacun d'eux:

Marie-Julie, baptisée le 13 décembre 1806, par Mr le Curé Vinet qui lui servit de parrain. Le 13 août 1817, elle épousa Amable Martin fils de Claude.

Antoine, baptisé le 16 octobre 1802, épouse, le 23 juillet 1823, Marguerite Thibodeau; mineurs tous les deux. Il tint hôtel à Maskinongé pendant 5 ou 6 ans après son mariage, et vers 1828, il alla se fixer à Berthier pour y tenir hôtel; il y demeura une dizaine d'années, après quoi il revint à Maskinongé. Quatre de ses enfants ont été baptisés à Maskinongé: Prosper, Olive, Marguerite et Georges. On n'a dit que Antoine, le père de ces 4 enfants, était un fort bel homme, d'un extérieur des plus agréables, et possédant une bonne instruction. Il avait une très belle signature, et conséquemment devait avoir une bien belle écriture. Mr Isaac Lafrenière a connu Prosper, son fils aîné, qui fréquentait, avec lui, l'école privée que tenait près de l'ancienne église un M. Benson, anglais et ministre protestant. Il dit que ce Prosper était un jeune homme aux allures distinguées, et vous savez que le Père Isaac Lafrenière s'y entendait en fait de distinction extérieure.

Joseph-Louis, baptisé le 24 mai 1804 épouse le 14 août 1827, Marie Morin, de Maskinongé. Il était journalier. Il fit baptiser 11 enfants à Maskinongé. Adélaïde, une de ses filles a épousé Norbert Duchény en 1855. J'ignore ce que sont devenus les autres.

Amable, baptisé le 7 juillet

1806, épouse Adélaïde Picotte, le 11 fév. 1828. Il en sera parlé plus longuement à la génération suivante.

Frg-William, baptisé le 10 fév. 1808, mort le 16 fév. 1811, âgé de trois ans.

Emérentienne, baptisée le 2 août 1809, morte à cidq mois, le 29 déc. 1809.

Olivier, baptisé le 1er décembre 1810, mort le 10 janvier 1811, à l'âge d'un mois et quelques jours.

Marie-Anne, baptisée le 18 mai 1813, elle épousa, le 12 oct. 1830, Pierre Thibodeau, fils de Pierre et de Marguerite Ayot.

Marie-Anne Sicaud vécut encore 43 ans avec son époux, Antoine Lafrenière. Elle mourut subitement, le 24 avril 1856, âgée de 76 ans. Son acte de sépulture ci-dessous fait erreur en lui donnant 72 ans:

Le 26 avril mil huit cent cinquante-six, par nous, soussigné, fut inhumé dans le cimetière de la paroisse, le corps de Marie-Anne Sicaud, épouse de Antoine Lafrenière, cultivateur, en cette paroisse décédée subitement l'avant-veille, à l'âge de soixante-douze ans, la quelle inhumation a été faite après enquête du Coroner de Sa Majesté, tenue la veille.

Parent présents: Louis Lafrenière, fils de la défunte, François Lafrenière, son neveu, et autres qui ont déclaré ne savoir signer.

Elic Desautniers, Prêtre.

Trois ans plus tard, en 1859, Antoine suivait sa vieille Marie-Anne dans la tombe, laissant son bien à son fils, Amable, qu'il avait gardé auprès de lui, pour en faire son bâton de vieillesse et son héritier.

Son acte de sépulture lui donne 84 ans par erreur. Son âge vrai était

MEMORABLES FETES SCOLAIRES A GRAND'MERE

SUITE

Son Honneur le Maire remercie, au nom de la population de Grand-Mère, M. Monseigneur Chartier d'avoir bien voulu accepter l'invitation des autorités scolaires de Grand-Mère et de relever de sa présence ces fêtes imposantes. Il souhaite également la bienvenue à tous les distingués visiteurs qui font l'honneur de leur présence à ces fêtes.

La population de Grand-Mère est orgueilleuse, j'en suis certain, de votre présence à ces fêtes. Mes concitoyens, soyez assurés, n'ont jamais hésité à faire les sacrifices nécessaires et puiser dans leurs goussets les argent nécessaires pour l'éducation de leurs enfants. Je reconnais publiquement et c'est à la fois un devoir et un plaisir de reconnaître ici le Gouvernement de la Province, par l'entremise de son digne représentant ici, M. W.-P. Grant, Député de Champlain, a grandement contribué de ses deniers à l'érection et l'amélioration de nos écoles. M. le Maire félicite les commissaires du choix heureux qu'ils ont eu de confier aux Dames Ursulines l'éducation des jeunes filles de cette ville. Entre leurs mains, le succès est assuré.

Notaire J.-A. Trudel, président de la Commission Scolaire des Trois-Rivières

M. le Président invite M. le Notaire J.-A. Trudel, président de la Commission Scolaire des Trois-Rivières à adresser la parole. Après avoir félicité la Commission Scolaire de Grand-Mère des progrès qu'elle accomplit dans la cause scolaire, Monsieur Trudel se déclare heureux de constater qu'il existe une vraie coopération entre le pouvoir civil, au côté matériel et les parents, contribuant de la ville qui mettent dans leurs autorités scolaires la confiance nécessaire pour le succès de l'enseignement en notre ville. Les résultats obtenus à Grand-Mère en matière scolaire prouvent amplement que vous comprenez toute l'importance du rôle de l'éducation.

M. W.-P. Grant, M.P.P. pour Champlain

En présentant l'orateur, M. W.-P. Grant, le président M. Crête reconnaît que la Commission Scolaire de Grand-Mère a touché un premier échelon de \$7,500, et ce n'était pas le dernier, pour ses écoles, du Gouvernement de la Province, grâce au bon soutien du député de Champlain, M. Grant, dit-il. S'est associé à nous, de la Commission Scolaire de Grand-Mère, sans égard aux factions politiques, quand il s'est agi d'aider à nos écoles. Monsieur Grant a mis toutes ses forces, ses énergies et ses influences à notre appui. M. Grant, dit M. Crête, est sans contredit le député le mieux qualifié à Québec comme défenseur des municipalités scolaires, il a droit

M. l'avocat Garneau, Président de la commission scolaire de Drummondville.

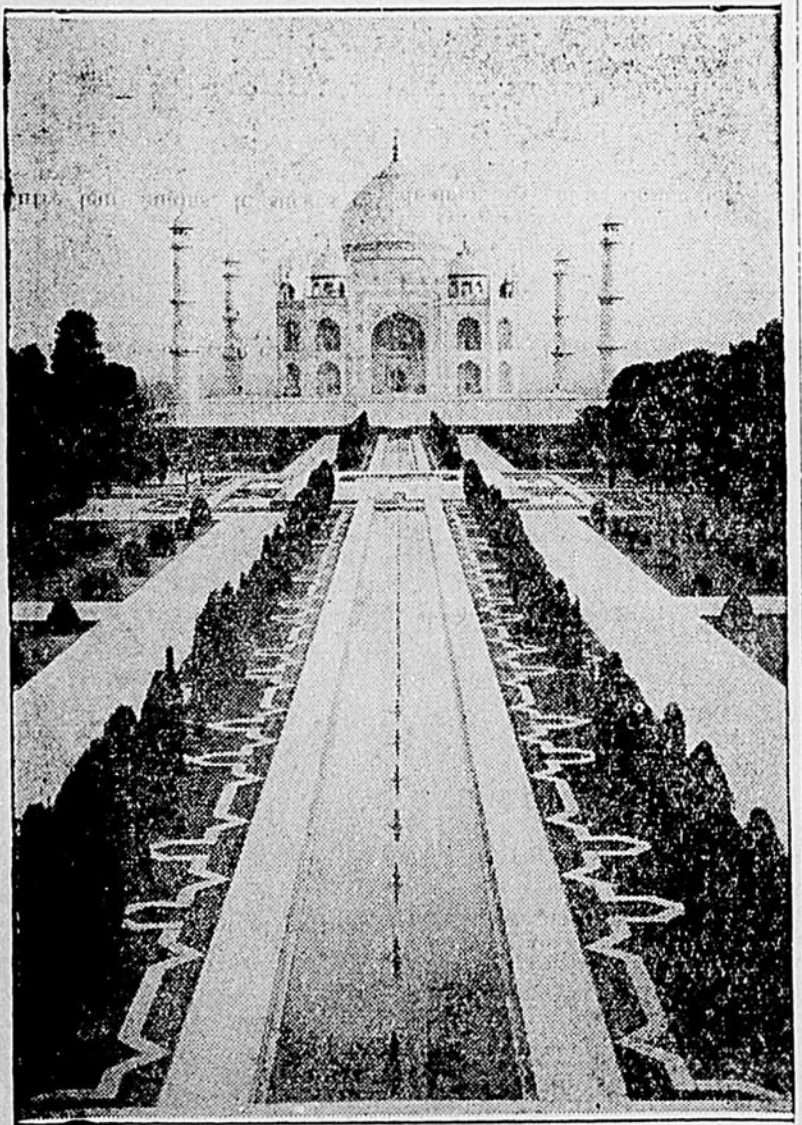
M. Garneau, un orateur des plus érudits, déclare qu'il a accepté

avec empressement l'aimable invitation de la commission scolaire de Grand-Mère de se rendre à cette belle manifestation afin de rendre hommage tant aux anciens qu'aux membres actuels de la commission scolaire pour le dévouement apporté pour l'œuvre de l'éducation des enfants de Grand-Mère. Je suis venu ici, parce que depuis 25 ans je me dévoue, dans ma bonne ville de Drummondville, à l'œuvre de l'éducation, et que c'est à l'école du devoir que j'ai appris à reconnaître les talents, les dévouements de ceux qui ont et qui font de votre ville la ville modèle en questions scolaires. Les plus grands services que vous pouvez rendre à l'humanité c'est à l'enfance que vous les devez, a dit un sage. La Commission scolaire de Grand-Mère a compris ce principe et a pris avantage de prendre pour ses institutrices et ses institutrices des religieux et des religieuses comme les RR. FF. de l'Instruction Chrétienne et les Révérendes Dames Ursulines qui se dévouent avec tant de zèle et de succès pour l'éducation de vos enfants. L'école est comme la grande "industrie" où se forment les caractères qui feront la société de demain. On ne donne malheureusement pas assez de soutien à l'instituteur qui donne la formation morale de l'enfant, base de la société. Est-ce que les sacrifices que s'imposent ces instituteurs ne méritent pas tous nos regards et notre appui? Ces instituteurs donnent, et donnent encore... pour former le cerveau et le cœur de l'enfant le meilleur d'eux-mêmes, et qu'est-ce qu'ils demandent en retour si ce n'est la satisfaction du devoir accompli.

"A Drummondville, nous copions Grand-Mère. Je suis venu ici puiser les leçons de dévouement, les leçons de connaissances afin d'en faire profiter les gens de chez nous."

M. W.-P. Grant, M.P.P. pour Champlain

En présentant l'orateur, M. W.-P. Grant, le président M. Crête reconnaît que la Commission Scolaire de Grand-Mère a touché un premier échelon de \$7,500, et ce n'était pas le dernier, pour ses écoles, du Gouvernement de la Province, grâce au bon soutien du député de Champlain, M. Grant, dit-il. S'est associé à nous, de la Commission Scolaire de Grand-Mère, sans égard aux factions politiques, quand il s'est agi d'aider à nos écoles. Monsieur Grant a mis toutes ses forces, ses énergies et ses influences à notre appui. M. Grant, dit M. Crête, est sans contredit le député le mieux qualifié à Québec comme défenseur des municipalités scolaires, il a droit



Chef-d'œuvre de l'art hindou

Le Taj-Mahal, le plus beau spécimen d'architecture indo-musulmane, est un tombeau qui fut élevé à Agra, dans l'Inde, par l'empereur Schah-Jehan, à la mémoire de sa femme Nourmahal. Cette élégante structure blanche, flanquée de quatre minarets, se dresse au milieu d'un parc qui rivalise en beauté avec les plus célèbres de France.

Les touristes canadiens et américains qui s'embarqueront à bord de l'"Empress of Australia" du Pacifique Canadien, à New-York, le 1er décembre, pour faire une croisière de quatre mois autour du monde, visiteront Agra et son Taj-Mahal, au cours d'une excursion dans l'Inde.

au titre de "père de l'éducation" en cette Province. Il a droit à ces éloges et je suis heureux de les lui faire publiquement.

M. Grant regrette vivement que l'Hon. Cyrille Delage, surintendant de l'Instruction Publique de la Province, n'ait pu se rendre à l'invitation de la Commission et de venir assister à ces fêtes. Au nom de l'Hon. Delage, il prie de bien vouloir l'excuser. Il regrette également que le Député de Champlain à Ottawa, M. Desautels n'ait pu accepter l'invitation pour engagements ultérieurs et prie la Commission de l'excuser.

M. Grant dit tout son plaisir qu'il a d'admirer cette magnifique école qui est le complément d'une belle œuvre de la Commission Scolaire de Grand-Mère, entreprise depuis plusieurs années. Vous avez à Grand-Mère, des communautés religieuses, des convents, des collèges, des écoles techniques qui peuvent inspirer n'importe quelle autre corporation scolaire de l'étranger. Ici, à Grand-Mère, vous avez compris qu'il ne faut ménager ni les sacrifices ni le travail pour donner à vos jeunes l'instruction dont elle a besoin pour en faire une génération d'élites.

M. Grant paie un tribut d'éloges pour les Révérendes Dames Ursulines qui ont la charge de cette maison et dit tout leur dévouement pour cette belle cause de l'éducation de la jeunesse. Il fait aussi l'éloge des RR. Frères de l'Instruction Chrétienne qui ont charge de notre Académie et de l'École Technique et ajoute que sous la direction d'institutrices et d'instituteurs semblables notre jeunesse ne peut que progresser dans la voie de l'intelligence, des vertus morales et en feront demain des gens d'honneur, de devoir et la gloire de la société.

Le Gouvernement ne pourra jamais assez encourager ces écoles, dit-il, car aujourd'hui plus que demain, nous avons besoin de jeunes cerveaux éclairés, de jeunes talents droits, pour recueillir les positions enviables, les postes élevés créés par nos industries florissantes, plutôt que de se les voir arracher par nos voisins d'outre-frontière. M. Grant déclare qu'il est un peu gêné des mots d'éloges du Président M. Crête, si je ne me réveille réellement ces beaux titres de gloire que vous me décernez, M. Crête, soyez assurés que je continuerai à vous et contre tout le travail d'appui que je vous ai toujours apporté depuis mon élection comme député de ce comté. Je sais les démarches entreprises par votre Commission après de mes supérieurs à Québec pour l'obtention d'un échelon de \$7,500, et ce n'était pas le dernier, pour ses écoles, du Gouvernement de la Province, grâce au bon soutien du député de Champlain, M. Grant, dit-il. S'est associé à nous, de la Commission Scolaire de Grand-Mère, sans égard aux factions politiques, quand il s'est agi d'aider à nos écoles. Monsieur Grant a mis toutes ses forces, ses énergies et ses influences à notre appui. M. Grant, dit M. Crête, est sans contredit le député le mieux qualifié à Québec comme défenseur des municipalités scolaires, il a droit

"A Drummondville, nous copions Grand-Mère. Je suis venu ici puiser les leçons de dévouement, les leçons de connaissances afin d'en faire profiter les gens de chez nous."

M. W.-P. Grant, M.P.P. pour Champlain

En présentant l'orateur, M. W.-P. Grant, le président M. Crête reconnaît que la Commission Scolaire de Grand-Mère a touché un premier échelon de \$7,500, et ce n'était pas le dernier, pour ses écoles, du Gouvernement de la Province, grâce au bon soutien du député de Champlain, M. Grant, dit-il. S'est associé à nous, de la Commission Scolaire de Grand-Mère, sans égard aux factions politiques, quand il s'est agi d'aider à nos écoles. Monsieur Grant a mis toutes ses forces, ses énergies et ses influences à notre appui. M. Grant, dit M. Crête, est sans contredit le député le mieux qualifié à Québec comme défenseur des municipalités scolaires, il a droit

M. l'avocat Garneau, Président de la commission scolaire de Drummondville.

M. Garneau, un orateur des plus érudits, déclare qu'il a accepté

avec empressement l'aimable invitation de la commission scolaire de Grand-Mère de se rendre à cette belle manifestation afin de rendre hommage tant aux anciens qu'aux membres actuels de la commission scolaire pour le dévouement apporté pour l'œuvre de l'éducation des enfants de Grand-Mère. Je suis venu ici, parce que depuis 25 ans je me dévoue, dans ma bonne ville de Drummondville, à l'œuvre de l'éducation, et que c'est à l'école du devoir que j'ai appris à reconnaître les talents, les dévouements de ceux qui ont et qui font de votre ville la ville modèle en questions scolaires. Les plus grands services que vous pouvez rendre à l'humanité c'est à l'enfance que vous les devez, a dit un sage. La Commission scolaire de Grand-Mère a compris ce principe et a pris avantage de prendre pour ses institutrices et ses institutrices des religieux et des religieuses comme les RR. FF. de l'Instruction Chrétienne et les Révérendes Dames Ursulines qui se dévouent avec tant de zèle et de succès pour l'éducation de vos enfants. L'école est comme la grande "industrie" où se forment les caractères qui feront la société de demain. On ne donne malheureusement pas assez de soutien à l'instituteur qui donne la formation morale de l'enfant, base de la société. Est-ce que les sacrifices que s'imposent ces instituteurs ne méritent pas tous nos regards et notre appui? Ces instituteurs donnent, et donnent encore... pour former le cerveau et le cœur de l'enfant le meilleur d'eux-mêmes, et qu'est-ce qu'ils demandent en retour si ce n'est la satisfaction du devoir accompli.

"A Drummondville, nous copions Grand-Mère. Je suis venu ici puiser les leçons de dévouement, les leçons de connaissances afin d'en faire profiter les gens de chez nous."

M. W.-P. Grant, M.P.P. pour Champlain

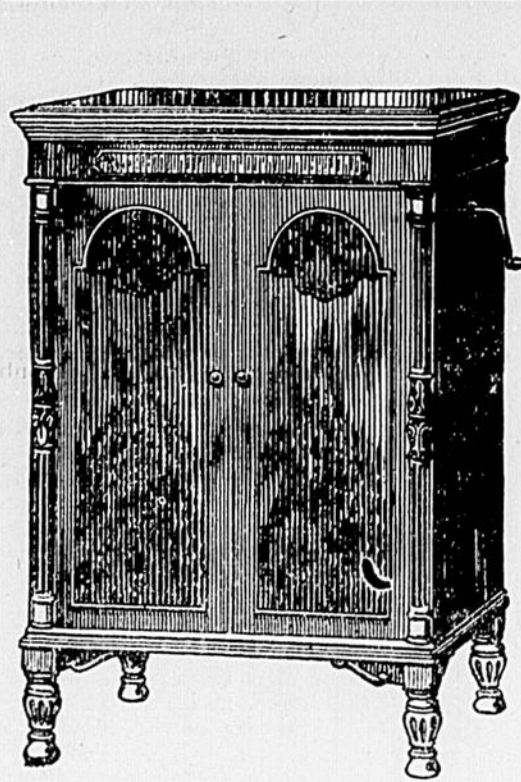
En présentant l'orateur, M. W.-P. Grant, le président M. Crête reconnaît que la Commission Scolaire de Grand-Mère a touché un premier échelon de \$7,500, et ce n'était pas le dernier, pour ses écoles, du Gouvernement de la Province, grâce au bon soutien du député de Champlain, M. Grant, dit-il. S'est associé à nous, de la Commission Scolaire de Grand-Mère, sans égard aux factions politiques, quand il s'est agi d'aider à nos écoles. Monsieur Grant a mis toutes ses forces, ses énergies et ses influences à notre appui. M. Grant, dit M. Crête, est sans contredit le député le mieux qualifié à Québec comme défenseur des municipalités scolaires, il a droit

"A Drummondville, nous copions Grand-Mère. Je suis venu ici puiser les leçons de dévouement, les leçons de connaissances afin d'en faire profiter les gens de chez nous."

M. W.-P. Grant, M.P.P. pour Champlain

En présentant l'orateur, M. W.-P. Grant, le président M. Crête reconnaît que la Commission Scolaire de Grand-Mère a touché un premier échelon de \$7,500, et ce n'était pas le dernier, pour ses écoles, du Gouvernement de la Province, grâce au bon soutien du député de Champlain, M. Grant, dit-il. S'est associé à nous, de la Commission Scolaire de Grand-Mère, sans égard aux factions politiques, quand il s'est agi d'aider à nos écoles. Monsieur Grant a mis toutes ses forces, ses énergies et ses influences à notre appui. M. Grant, dit M. Crête, est sans contredit le député le mieux qualifié à Québec comme défenseur des municipalités scolaires, il a droit

"A Drummondville, nous copions Grand-Mère. Je suis venu ici puiser les leçons de dévouement, les leçons de connaissances afin d'en faire profiter les gens de chez nous."



**Le Nouveau
PHONOGRAPHE
LINDSAY**

COMPLET AVEC 10 RECORDS DOUBLES

\$98.50

La valeur la plus remarquable jamais mise sur le marché. — Rien d'égal n'a jamais été offert. Ecoutez vous-même sa sonorité extraordinaire. Démonstration en tout temps, sans obligation.

PAIEMENTS FACILES

\$5 COMPTANT ET ENSUITE \$5 PAR MOIS

CHEZ
LINDSAY'S
C.W. LINDSAY & CO. LIMITED

134, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.
J.-E. GRÉGOIRE, Gérant.

Représentant à Grand-Mère et à Shawinigan Falls, de même que salle d'échantillons: M. E. PINEL, 91, 2ème rue, Shawinigan Falls. Téléphone 527-j

CHARETTE

M. et Mme Joseph Diamond, ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis, la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Joseph-Lévis-François, Parrain et marraine: M. et Mme Joachim Desautels, oncle et tante de l'enfant. Porteur: Mlle Hélène Diamond, tante de l'enfant.

M. et Mme Alvide Diamond, de Shawinigan, en visite chez leurs parents ces jours derniers.

M. et Mme Lucien St-Onge, et leurs petits enfants, Maures, Jean-Paul et Jean-Pierre, en visite chez M. Joseph-G. Diamond, la semaine dernière.

Mme Ovila Matteau, des Trois-Rivières, chez des parents, la semaine dernière.

Mme Arthur Boisvert, est allée à Shawinigan, pour une quinzaine, afin de visiter des parents.

GENTILLY

Baptêmes
M. et Mme Henri Branelle sont les heureux parents d'un fils baptisé sous les noms de Joseph-Albert-Benoît, Parrain et marraine: M. et Mme Albert Branelle grands-parents de l'enfant.

M. et Mme Wilfrid Carignan font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Joseph-Côme-Gilles, Parrain et marraine: M. et Mme Gédéon Carignan, oncle et tante de l'enfant.

En visite au presbytère
MM. les abbés Auguste Baril et Paul Tourigny.

Divers
MM. Maurice et Yvon Tourigny, de Montréal, chez M. Ernest Tourigny.

Mlle Maria Baril, institutrice, à Warwick, chez son père M. Geo. Baril.

Mlle Marie-Rose Lamphé, institutrice au couvent de Bécancour, chez Mlle Clérinda Lalonde et Thérèse Baril.

MM. Joseph et Lionel Roax, de Longueuil, chez des parents et des amis.

Dr Eugène Giroix, Mlle Marie-Louise, Juliette et Esther Giroix, de Montréal, chez M. le Dr Stephen Giroix.

Dame Honoré Verville, de Ste-Cécile-de-Lévis, chez son père M. Arthur Beauchêne.

Mlle Adrienne Desautels, de Berthier, chez M. Benoît Grégoire.

M. et Mme Octave Mailhot sont de retour d'une promenade de quelques jours à Acton Vale où ils ont visité chez M. Roméo Pérusse.

de Grand-Mère; MM. G.-A. Gruninger, des Trois-Rivières; J.-A. Nicole, Président la Chambre de Commerce de Grand-Mère; M. Ludger Teller, des Trois-Rivières; MM. H.-P. Boisvert, Arthur Béliveau, J.-A. Pichette, Omer Boisvert, Jules Caron, Les Trois-Rivières; MM. Gastin Ringuette et Jos. Marier, de Drummondville; MM. Wilbrod Brousseau et H.-I. Desautels, du Cap-de-la-Madeleine; M. Justin Trudel, M.D., des Chutes Shawinigan.

STE-THECLE

Mlle Anne-Marie Bédard est de retour d'une promenade de quelques semaines à Ste-Geneviève-de-Batiscan, elle a aussi visité Batiscan et Les Trois-Rivières.

MM. Raymond et Donatien Massicotte ainsi que leur sœur Marguerite étaient ici dimanche dernier, chez MM. Clovis Bédard et J. Thiffault.

M. Arthur Perron, de Témiscamingue, était de passage chez MM. Modeste Perron, Anselme Baril, Clovis Bédard et Nap. Magnan.

Mme Benoît Veillette est en convalescence à l'Hôtel-Dieu de Québec, des suites d'une grave opération.

ST-PIERRE-LES-BECQUETS

Conférence

Par le Dr Lahaye, de Nicolet, médecin du bureau d'hygiène, sur le soin des enfants; les conseils qu'il a donnés furent très appréciés et seront certainement mis en pratique. Il reçut aussi avec beaucoup de sympathie un grand nombre de personnes pour des consultations.

Va et vient

La famille Hercule Roy et Mme Grondin sont allés en voyage à Paquetville. M. Roy alla visiter son beau fils Raoul Pressé.

La famille Victor Durand, des Trois-Rivières, de passage chez Emile Poisson.

Mme Nap. Duplessis, de St-Basile, chez son beau frère Ovide Demers.

Mme Arthur Brisson est allée suivre un traitement à l'hôpital des Trois-Rivières.

M. Albert Tournant est depuis quelques jours à l'hôpital des Trois-Rivières où il a subi une grave opération.

Mme Philippe Houle est revenue d'un voyage à Ottawa chez sa fille Mme Henri Paris.

M. et Mme Henri Beaudet, de Parisville, chez leur beau frère, Jos. Laffeur.

Travaux

La Drague St-Pierre vient de terminer le creusement du canal et l'agrandissement du bassin au quai, ce travail facilitera beaucoup l'arrivée des bateaux au quai pour le transport des marchandises du foie, des légumes, etc.

Démonstration

Par les employés du Ministère de l'Agriculture, sur la manière de tuer et préparer les volailles pour le marché, chez M. Joseph Laffeur qui possède un magnifique poulailler, dernier modèle du Gouvernement et qui contient des centaines de volailles de premier choix. On a certainement là quelque chose qui intéresse les visiteurs.

Statistiques paroissiales

Population de la paroisse: 1,063; communicants: 837.

Ste-Geneviève-de-Batiscan

Joyeuse réunion

M. et Mme Joseph Nobert recevaient mardi dernier, en l'honneur de leur neveu, Paul Nobert, de Montréal. Étaient présents: Mlle Anne Marie Rivard, Gertrude St-Arnaud, Henriette et Marguerite Trudel, Hélène et Marcel Massicotte, Suzanne-A. Trudel, Antoinette Lafontaine, Isabelle Baribeau, Suzanne-P. Trudel, Irène P. Trudel, MM. Paul Nobert, Maurice St-Arnaud, Paul-Emile Trudel, René Massicotte, François Trudel et Emile Veilleux.

Tous se sont amusés ferme jusqu'à une heure avancée, enchantés de la bonne hospitalité de M. et Mme Nobert.

Le lendemain se réunissaient chez M. et Mme Henri Trudel, les mêmes personnes avec en plus Mlle Adrienne et Yvon St-Arnaud, M. Maurice Bernier.

M. et Mme Théophile Brouillette et leur fille Marthe, de passage aux Trois-Rivières lundi dernier.

M. et Mme J.-A. Gauthier sont allés aux Trois-Rivières ces jours derniers.

Mlle Gabrielle Baribeau, de passage aux Trois-Rivières, dernièrement, chez des parents.

Mme Wilfrid Rivard et ses enfants sont allés demeurer aux Trois-Rivières.

Mlle Fernande, Marielle, Eliane St-Arnaud, sont allées aux Trois Rivières récemment.

Mme Wilfrid Rivard et ses enfants sont allés demeurer aux Trois-Rivières.

Mlle Fernande, Marielle, Eliane St-Arnaud, sont allées aux Trois Rivières récemment.

Mme Wilfrid Rivard et ses enfants sont allés demeurer aux Trois-Rivières.

Mlle Fernande, Marielle, Eliane St-Arnaud, sont allées aux Trois Rivières récemment.

Mme Wilfrid Rivard et ses enfants sont allés demeurer aux Trois-Rivières.

Mlle Fernande, Marielle, Eliane St-Arnaud, sont allées aux Trois Rivières récemment.

Mme Wilfrid Rivard et ses enfants sont allés demeurer aux Trois-Rivières.

Mlle Fernande, Marielle, Eliane St-Arnaud, sont allées aux Trois Rivières récemment.

Mme Wilfrid Rivard et ses enfants sont allés demeurer aux Trois-Rivières.

Mlle Fernande, Marielle, Eliane St-Arnaud, sont allées aux Trois Rivières récemment.

Mme Wilfrid Rivard et ses enfants sont allés demeurer aux Trois-Rivières.

Mlle Fernande, Marielle, Eliane St-Arnaud, sont allées aux Trois Rivières récemment.

Mme Wilfrid Rivard et ses enfants sont allés demeurer aux Trois-Rivières.

Mlle Fernande, Marielle, Eliane St-Arnaud, sont allées aux Trois Rivières récemment.

Mme Wilfrid Rivard et ses enfants sont allés demeurer aux Trois-Rivières.

BARRAUTE

Après avoir visité les Chutes Shawinigan, Grand-Mère, La Tuque, La Tortue, Fisher, Amos, LaSarre, Rouyn, M. Alcide Riopel est actuellement à Barraute et se rendra au Lac St-Jean.

ST-SEVERE

M. et Mme Urbain Déziel ont passé une huitaine à Joliette, chez M. Nelson Déziel.

Mme Georges Dubé de passage chez des parents.

Mlle Dolores Gélina, des Trois-Rivières, chez M. Sévère Héroux.

MM. Conrad Descôteaux et Adolphe Beaulac, de passage à St-Sévère.

M. et Mme Urbain Déziel et Mme Joseph Bocher, de passage à Louiseville.

M. Maurice Beaulac, à Shawinigan, la semaine dernière.

Mlle M. Blanche et Solange Héroux, et Mme Joseph Bocher, à St-Elie, dimanche dernier.

M. Onil Milot et sa fille Gabrielle, de passage à Montréal.

M. Alfred et Mlle Alice Arvisais, en promenade aux Piles, chez Mme Alfred Ricard.

CHARETTE

De passage ces jours derniers chez M. Orphir Julien et chez M. Georges Bournival, de Shawinigan; Mme Edmond Julien et Mme Origène Marcoulier ainsi que deux de ses enfants, Madeleine et Marcel.

L'ART CULINAIRE

Oignons farcis

Faites bouillir de gros oignons de Bermude, enlevez en rond, une tranche sur le dessus de chacun, puis enlevez le centre de l'oignon avec une cuiller à thé. Faites tremper du pain dans du jus de viande ou de poisson; ajoutez quelques amandes hachées menues qui auront été préalablement rissées dans le four, 2 oeufs cuits durs et hachés. Assaisonnez avec un peu de poivre et une pincée de clou de girofle. Mélangez bien, puis remplissez les oignons; rincez sur le dessus un peu de fromage. Recouvrez l'oignon avec le petit morceau enlevé du dessus et saupoudrez de farine. Faites cuire dans une casserole dans de la graisse de bacon (lard anglais) ou dans de la graisse bouillante.

Chou et Châtaignes

On fera bouillir rapidement environ 13 minutes un chou de 2 livres. Laissez égoutter et hachez dans la passoire, puis remettez dans la casserole; ajoutez du beurre, de la grosseur d'un œuf, une pincée de sel, un peu de poivre et une pleine tasse de bouillon. Tenez prête une pleine tasse de châtaignes pelées et bouillies, hachées inégalement; mettez-les avec le chou.

Mélangez légèrement ensemble en vous servant d'une fourchette pour faire pénétrer les châtaignes dans le chou. Servez très chaud.